CES DEUX VILLES AVAIENT ACCUEILLI LES SUPPORTERS ALGÉRIENS LORS DU DERNIER MONDIAL

UNE DÉLÉGATION DE CITOYENS DES VILLES DE KANSAS CITY ET DE LAWRENCE EN VISITE D'AMITIÉ EN ALGÉRIE

Une délégation de citoyens des villes de Kansas City et de Lawrence, de l'Etat américain du Kansas, qui avait accueilli, lors de la Coupe du monde 2026 l'été dernier, l'équipe nationale de football et des milliers de supporters algériens, est arrivée lundi en Algérie pour une visite d'amitié.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Mardi 30 Joumada El Ouela 1448 - 10 Novembre 2026 - N° 1427 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS LA 2E RÉGION MILITAIRE



Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, effectue, depuis hier lundi, une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

P.3

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

OUADAH MET EN AVANT LE RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE DANS LE SOUTIEN À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE EN AFRIQUE

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a mis en avant, lundi à Alger, le rôle pionner de l'Algérie dans le soutien à l'innovation technologique sur le continent africain, soulignant les mécanismes mis en place dans ce cadre pour consolider les fondements de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises.

P.2

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISANT À ORGANISER LE SECTEUR AGRICOLE

L'UNPA EXPRIME SA SATISFACTION



P.4

Le responsable de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Slimane Dribine, a parlé lundi des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres consacré à l'agriculture. Ces décisions concernent la création d'un nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture et la révision du fonctionnement des entreprises du secteur. Selon lui, ces mesures vont renforcer la transparence dans la gestion et améliorer l'efficacité des structures agricoles.

PILLAGE DES RICHESSES AFRICAINES PAR LA FRANCE

C'EST TERMINÉ !

Le rejet des politiques françaises en Afrique ne cesse de s'amplifier, sur fond de dénonciation du pillage des richesses du continent et de la perpétuation de sa dépendance économique et monétaire.

P.7

ACTUALITÉS NATIONALES

CONTRÔLE SANITAIRE ET QUALITÉ DES PRODUITS IMPORTÉS

DIX-SEPT NOUVEAUX LABORATOIRES DANS LES PORTS, AÉROPORTS ET POSTES FRONTALIERS

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consistant à augmenter le nombre d'infrastructures destinées au contrôle des produits importés, dix-sept laboratoires de contrôle sanitaire et de la qualité des produits importés seront implantés au niveau des ports, des aéroports et des postes terrestres.

Par Malika Azeb



Dans son intervention dans l'émission « L'invité du jour », diffusée par la Chaîne III de la Radio algérienne, la directrice du développement et du suivi des laboratoires au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Yasmina Kemali, a indiqué que dix-sept laboratoires sanitaires et de contrôle de la qualité des produits importés seront implantés au niveau des ports, des aéroports et des postes terrestres, avec des processus de contrôle plus rapides afin d'accélérer le contrôle sanitaire, de vérifier et de valider la conformité des marchandises importées, de réduire le temps d'analyse et de soutenir la coordination intersectorielle.

Mme Kemali a rappelé que le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a officiellement inauguré deux structures pilotes au niveau du port d'Alger et de l'aéroport international Houari Boumediene. Ces laboratoires ultramodernes, réalisés par le ministère de la Défense nationale, permettront de réduire les délais de contrôle des marchandises importées en faisant passer le temps d'attente de plusieurs jours à seulement quelques heures.

Elle a également rappelé que, lors du Conseil des ministres du mois de juin dernier, le président de la République a ordonné l'augmentation du nombre de ces structures en vue de protéger le consommateur algérien des risques sanitaires induits par la qualité des produits et, par-delà, de protéger l'économie nationale.

Dans ce contexte, l'intervenante a expliqué que le chef de l'État a donné des instructions au ministre de la Justice afin de sévir contre toute infraction à la réglementation en vigueur concernant l'importation de produits nocifs pour la santé des citoyens.

Concernant la lutte contre la fraude, le ministère du Commerce applique la loi 09-03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes. Sur le terrain, le ministère déploie des agents qui interviennent à tout moment pour détecter d'éventuelles infractions.

Revenant sur le type de laboratoires qui seront réalisés, Mme Kemali a souligné que le type A concerne les ports d'Alger, de Jijel, de Skikda, d'Oran, d'Arzew, de Ghazaouet et de Ténès, où sept automates seront implantés. Le type B concerne les ports de Béjaïa et de Mostaganem, qui comporteront un laboratoire de contrôle fonctionnant avec la radioactivité relevant du ministère de l'Énergie. Enfin, le type C concerne les postes frontaliers terrestres et les aéroports, qui seront implantés à Alger et à Constantine pour les aéroports, ainsi qu'au niveau d'El Ayoune et de Bouchebka pour les postes terrestres.

Au niveau national, le ministère du Commerce dispose de 42 laboratoires de répression des fraudes, gérés par le Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CAC), et d'un Laboratoire national d'essais (LNE), spécialisé dans les analyses de produits industriels, en sus des autres laboratoires gérés par d'autres départements ministériels. « Le ministère du Commerce envisage la réalisation de 16 autres laboratoires d'ici à la fin de l'année 2027 », a annoncé Mme Kemali.

Une plateforme numérique appelée Géo-Lab a été mise en place afin de coordonner le travail des différents secteurs dans le cadre de la lutte contre la fraude, a encore souligné cette responsable.

Évoquant le volet lié à la formation du personnel appelé à gérer ces nouvelles technologies de contrôle, Mme Kemali a assuré que son département dispose déjà de techniciens hautement qualifiés dans la gestion des automates.

MA

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

OUADAH MET EN AVANT LE RÔLE PIONNIER DE L'ALGÉRIE DANS LE SOUTIEN À L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE EN AFRIQUE

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a mis en avant, lundi à Alger, le rôle pionner de l'Algérie dans le soutien à l'innovation technologique sur le continent africain, soulignant les mécanismes mis en place dans ce cadre pour consolider les fondements de l'économie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises.

Invité du Forum de la Radio algérienne, M. Ouadah a souligné l'importance de la Conférence africaine des start-up, dont la 5e édition est prévue du 5 au 7 décembre prochain au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, précisant qu'elle constitue "le rendez-vous technologique et commercial le plus important du continent" et contribuera à renforcer le rôle pionnier de l'Algérie dans le domaine de l'innovation à l'échelle continentale.

Il a également indiqué que cette édition sera placée sous le thème "Deep Tech", précisant que le choix de ce slogan s'inscrit dans le prolongement des acquis des quatre précédentes éditions, avec pour objectif de bâtir un écosystème africain unifié et cohérent pour les start-up. Selon le ministre, cette nouvelle édition vise à mettre en exergue la capacité des start-up africaines à développer des solutions innovantes dans le domaine des technologies de pointe et à consacrer leur rôle en tant qu'acteur fondamental dans la construction de la souveraineté technologique du continent, notamment dans les domaines des données, de l'intelligence artificielle, de la santé et de l'énergie, tout en "tirant parti des grandes mutations technologiques pour impulser un nouvel élan de développement en Afrique".

Et d'ajouter que le sommet ministériel organisé en marge de la Conférence permettra de présenter des mécanismes déterminants pour renforcer le financement africain conjoint, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en vue de soutenir la recherche scientifique et les projets d'innovation.

Le ministre a également salué les efforts constants de l'Algérie visant à renforcer sa souveraineté numérique et technologique, à travers la localisation des données, le soutien et la valorisation des compétences locales et nationales établies à l'étranger, ainsi que la mise en place d'un environnement incitatif et d'un cadre législatif évolué, en adéquation avec les normes internationales.

Dans ce contexte, il a appelé à une implication accrue des start-up et des micro-entreprises dans le développement de solutions technologiques locales, en vue de protéger la souveraineté numérique de notre pays.

Par ailleurs, M. Ouadah a évoqué la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, prévue du 17 au 23 novembre courant, à travers l'organisation de plusieurs manifestations à l'échelle nationale, expliquant que ces activités permettront de mettre en lumière les efforts déployés en Algérie en matière de promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes et de leur implication dans la dynamique économique nationale.

Le ministre a indiqué qu'un travail était en cours avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en vue de la création de centres d'innovation au niveau des wilayas, ajoutant que ce projet était actuellement mis en œuvre dans dix wilayas et que cinq centres avaient été inaugurés dans une première phase.

RE

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

VERS LA CRÉATION D'UN CENTRE DE DONNÉES D'IA EN PARTENARIAT AVEC LA CHINE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a examiné, lundi à Alger, avec une délégation chinoise, le projet de réalisation d'un centre de données d'IA au niveau de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), indique un communiqué du ministère.

Les discussions qui se sont déroulées à l'ENSIA, au Pôle scientifique et technologique Chahid "Abdelhafid Ihaddadene", ont porté sur "les aspects techniques et d'ingénierie du projet, notamment l'infrastructure, les équipements technologiques, le calendrier d'exécution, ainsi que les exigences environnementales et réglementaires, afin de garantir les conditions idoines à la réalisation de cette infrastructure stratégique aux normes internationales", précise la même source.

Ce projet constitue une "étape qualitative vers le renforcement des capacités nationales en matière de calcul haute performance (HPC), le développement des infrastructures numériques et de recherche, et la consolidation de la place de l'Algérie en tant que pôle régional de l'IA, à travers des partenariats internationaux fondés sur le transfert de connaissances et de technologies et le renforcement des compétences nationales", conclut le communiqué.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

CES DEUX VILLES AVAIENT ACCUEILLI LES SUPPORTERS ALGÉRIENS LORS DU DERNIER MONDIAL

UNE DÉLÉGATION DE CITOYENS DES VILLES DE KANSAS CITY ET DE LAWRENCE EN VISITE D'AMITIÉ EN ALGÉRIE

Une délégation de citoyens des villes de Kansas City et de Lawrence, de l'Etat américain du Kansas, qui avait accueilli, lors de la Coupe du monde 2026 l'été dernier, l'équipe nationale de football et des milliers de supporters algériens, est arrivée lundi en Algérie pour une visite d'amitié.

La délégation a été accueillie, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said et le ministre des Sports, Walid Sadi, en présence d'un représentant de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie.

Cette visite d'amitié intervient suite à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, adressée aux responsables ainsi qu'aux citoyens des villes de Kansas City et de Lawrence pour effectuer une visite d'amitié en Algérie, dans le but de consolider les relations algéro-américaines, que le président de la République avait qualifiées, lors d'une précédente occasion, de relations ayant "toujours été bonnes et en constante amélioration".

Le président de la République avait ordonné, lors d'une précédente réunion du Conseil des ministres, de préparer la signature d'un accord de jumelage entre l'une de ces deux villes et la ville de Tipaza, en reconnaissance à l'accueil chaleureux réservé aux supporters algériens et en considération de l'importance des relations bilatérales.



La délégation américaine, comprend 42 citoyens, dont le Maire de Lawrence, Brad Finkeldei, le Maire de la ville d'Elkader, qui porte le nom de l'Emir Abdelkader, Joshua Pope, l'ancienne ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elisabeth Moore Aubin et le doyen de l'Ecole de musique de l'Université du Kansas, Christopher Johnson, et l'inspectrice des services de police de la ville de Kansas, Meghan Bardwell ainsi que des représentants de la société civile et des étudiants de l'Université de Kansas.

RA

UNE INITIATIVE EXCEPTIONNELLE À MÊME DE CONSOLIDER LES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE LES DEUX PAYS

Les membres de la délégation américaine, composée de citoyens de l'Etat du Kansas et d'autres Etats, ont salué, lundi à Alger, l'invitation que leur a adressée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour effectuer une visite en Algérie, qualifiant cette initiative d'"unique en son genre, à même de renforcer davantage les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays".

Dans ce cadre, le maire de la ville de Lawrence, M. Brad Finkeldei, a exprimé ses remerciements à l'Algérie pour cette invitation, qu'il a qualifiée d'"expérience formidable, de nature à contribuer au renforcement des liens entre les peuples algérien et américain".

Il a indiqué que cette visite intervient "dans le prolongement d'une belle amitié nouée entre les Algériens et les habitants de la ville de Lawrence". Il s'est dit heureux d'être présent aujourd'hui en Algérie pour mieux connaître son histoire et retrouver ses amis algériens, estimant que cette rencontre permettra de consolider davantage les liens d'amitié entre les deux parties.

Rappelant que le programme de la visite prévoit notamment un déplacement dans la wilaya de Tipaza, le responsable américain a précisé que les deux parties, algérienne et américaine, "œuvrent à l'établissement d'un jumelage entre la ville de Tipaza et une ville américaine".

De son côté, le maire de la ville d'Elkader, M. Josh Pope, a salué "l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors de ses visites en Algérie", estimant que la mémoire de l'Emir Abdelkader constitue l'un des repères les plus marquants et l'un des fondements solides de l'amitié entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique. "Le moment est venu de continuer à renforcer ces liens séculaires", a-t-il ajouté.

Il a également relevé, à cette occasion, la fierté du peuple américain à l'égard des supporters algériens qui se sont rendus aux Etats-Unis depuis différentes régions d'Algérie pour soutenir leur équipe nationale de football, soulignant que cet élan avait été "bien au-delà d'un simple match de football". La Coupe du monde a ainsi constitué "une occasion de tisser des liens d'amitié uniques avec des citoyens américains".

Pour sa part, l'inspectrice des services de police de Kansas City, Mme Meghan Bardwell, apparue dans plusieurs vidéos partageant la joie avec les supporters de l'équipe nationale, dans les rues de cette ville américaine lors du Mondial, a salué l'invitation adressée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux citoyens de l'Etat du Kansas pour effectuer une visite d'amitié en Algérie, qualifiant de "grand honneur" pour elle le fait de faire partie de la délégation.

Et d'ajouter que cette visite constitue "une occasion en or pour découvrir la culture algérienne et explorer ses sites historiques", réitérant son admiration pour les Verts et leurs supporters.

"Nous avons passé d'agréables moments avec les supporteurs algériens lors de la dernière Coupe du monde, grâce à leur énergie positive et à l'ambiance qu'ils ont créé dans les rues de Kansas City, ce qui m'a poussé à partager leur enthousiasme alors même que j'étais en service", a-t-elle déclaré.

De son côté, l'ex ambassadrice des Etats Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a exprimé sa joie et son enthousiasme de faire partie de la délégation américaine en visite en Algérie dans le cadre de cette "initiative exceptionnelle", à la suite de l'invitation du président de la République à effectuer une visite d'amitié, dans le but de consolider les relations historiques entre les deux pays.

"Je suis très honorée de revenir en Algérie cette année, après la formidable expérience vécue par les Algériens et les citoyens du Kansas lors de la dernière édition de la Coupe du monde de football", a-t-elle affirmé.

Elle a également rappelé que les habitants de la ville d'Elkader, qui porte le nom de l'Emir Abdelkader, entretiennent avec l'Algérie "une relation de longue date, qui remonte à plus de quarante ans".

Mme Moore Aubin s'est dite convaincue que cette visite "contribuera à la poursuite du développement des relations entre les deux pays et les deux peuples, algérien et américain", notamment à travers les rencontres prévues à différents niveaux, qui permettront de consolider la dynamique caractérisant les relations algéro-américaines.

RA

AUDIENCE AU MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS-DROIT

TACHERIFT REÇOIT LA FILLE DU RÉVOLUTIONNAIRE CHE GUEVARA

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a reçu, lundi, la fille du révolutionnaire Che Guevara, Mme Aleida Guevara, ainsi que le membre du bureau exécutif de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (AIARA), M. Esteban Silva Cuadra, de la République du Chili, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, s'est tenue en présence du secrétaire général de l'AIARA, M. Nacer Belkacem, du membre de l'Association, Noureddine Essad, ainsi que d'un représentant de l'ambassade de la République de Cuba en Algérie.

A cette occasion, "la profondeur des relations historiques et militantes unissant l'Algérie à Cuba et aux différents pays d'Amérique latine a été évoquée, tout en mettant l'accent sur les valeurs de solidarité et de lutte pour la liberté et l'indépendance que partagent leurs peuples, ainsi que sur les positions de soutien et d'appui dont a bénéficié la Révolution de libération nationale algérienne contre l'occupation française".

A ce titre, "le rôle joué par les amis de la Révolution algérienne dans la sensibilisation à la justesse de la cause nationale et la transmission de la voix du peuple algérien dans les fora internationaux a été mis en avant, à l'instar de l'ancien président chilien Salvador Allende". Dans le même contexte, Mme Guevara a exprimé " sa fierté de visiter le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, une visite qu'elle a tenu à effectuer à l'occasion de sa présence en Algérie et de sa participation à la cérémonie de clôture du Salon international du livre d'Alger (SILA), compte tenu de la symbolique nationale et historique de ce secteur, incarnant l'esprit de libération du peuple algérien et des valeurs que celui-ci partage avec le peuple cubain dans son parcours de lutte".

Soulignant que l'année prochaine coïncidera avec le 70e anniversaire de la disparition de son père, Mme Aleida Guevara a mis en avant "l'importance de commémorer cet événement en associant particulièrement la catégorie des jeunes, en tant que porteurs du flambeau de la lutte et du message de libération, et dépositaires de la responsabilité de transmettre les valeurs et les principes pour lesquels les générations précédentes ont luttés".

De son côté, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, a passé en revue "les efforts déployés par l'Etat algérien en vue de préserver la mémoire nationale et de valoriser le patrimoine historique et militant de la nation", soulignant "le lancement officiel, récemment, des travaux des Assises nationales de la mémoire et de l'histoire, qui s'étaleront sur une période de sept mois et porteront sur plusieurs axes historiques et scientifiques d'importance nationale".

Il a rappelé que parmi les axes abordés lors de ces assises figure "la contribution des amis de la Révolution algérienne à l'internationalisation de la cause nationale, permettant ainsi de mettre en lumière les positions de solidarité internationale avec le combat du peuple algérien et de documenter les contributions des personnalités et des mouvements de libération ayant soutenu la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954".

Cette rencontre a ainsi mis en évidence, ajoute le communiqué, "l'importance de poursuivre la valorisation des liens historiques et humains unissant l'Algérie à ses amis à travers le monde, de préserver la mémoire commune des luttes de libération et de transmettre les valeurs de solidarité et de liberté aux générations montantes".

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISANT À ORGANISER LE SECTEUR AGRICOLE

L'UNPA EXPRIME SA SATISFACTION

Le responsable de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Slimane Dribine, a parlé lundi des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres consacré à l'agriculture. Ces décisions concernent la création d'un nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture et la révision du fonctionnement des entreprises du secteur. Selon lui, ces mesures vont renforcer la transparence dans la gestion et améliorer l'efficacité des structures agricoles.

Par Halim Derdar

Dans une déclaration à l'APS, M. Dribine a expliqué que le nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture permettra de mieux recenser les potentialités agricoles, de façon plus précise et plus moderne. Il a souligné que c'est l'une des questions importantes pour améliorer l'organisation du secteur. Il a aussi salué la décision du président de créer un service spécialisé dans les statistiques agricoles. Ce service sera chargé de recenser les données sur le nombre d'agriculteurs, le volume de production, le cheptel, les surfaces agricoles et d'autres indicateurs.

Selon lui, disposer de statistiques précises permettra de connaître les vrais besoins en produits agricoles, de définir les surfaces à cultiver selon les saisons et de garantir la traçabilité des produits, de la source jusqu'au consommateur. Cela aidera aussi à lutter contre la spéculation. M. Dribine a également mis en avant l'importance des orientations du président concernant la révision du fonctionnement et de l'organisation des entreprises du secteur agricole. Cette mesure permettra d'améliorer la régulation du marché des produits agricoles, en renforçant les capacités de stockage, en prenant en charge les excédents de production et en les achetant aux agriculteurs avant de les commercialiser. Cela permettra de réduire le nombre d'intermédiaires.

Le secrétaire national de l'UNPA a aussi salué les orientations du président visant à lutter contre toutes les formes de rétention des productions agricoles par les agriculteurs et à interdire de laisser les terres en friche ou sans exploitation. Il a réaffirmé le soutien de l'Union à ces décisions, compte tenu des moyens mis par l'État à la disposition des agriculteurs. Selon lui, ces moyens appellent les agriculteurs à s'engager pleinement pour augmenter la production nationale et atteindre une autosuffisance durable.

Il a insisté sur l'importance d'exploiter les terres agricoles selon des cycles agricoles appropriés, surtout pour les terres proches des barrages et celles qui disposent de sources d'eau faciles à exploiter. Cela permet de diversifier les récoltes et de renforcer la production.

M. Dribine est aussi revenu sur l'importance de préparer tôt la saison de moisson-battage, conformément aux orientations du président. Il s'agit d'assurer des espaces de stockage, de garantir la disponibilité des moissonneuses-batteuses, des moyens de transport et du matériel nécessaire pour réussir cette opération. Cela permettra aux agriculteurs de collecter et de commercialiser leurs productions dans les meilleures conditions. Il a également salué l'orientation du président concernant l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail.

Le président de la République avait présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres. Lors de cette réunion, il a pris une série de décisions et donné des directives et des orientations. Parmi celles-ci : l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local pour assurer plus de transparence et un recensement moderne et plus précis ; la nécessité de lutter contre toutes les formes de rétention des productions agricoles ; l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail ; et l'élaboration d'un plan de répartition des tâches au sein du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le secteur de la pêche sera confié à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, et celui des forêts à un secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, chargé des forêts.

H.D

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES

DES PROJETS D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION EN COURS DANS PLUSIEURS WILAYAS

Le secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base poursuit la réalisation de plusieurs projets de développement et de modernisation des infrastructures portuaires et aéroportuaires à travers différentes wilayas du pays, à la faveur d'opérations d'extension, de renforcement, de réhabilitation et d'entretien, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Ces projets font l'objet d'un suivi par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, en coordination avec les walis concernés, dans le but de renforcer les capacités des infrastructures portuaires et aéroportuaires et d'améliorer leur niveau de préparation, ainsi que leur efficacité opérationnelle, précise le communiqué.

Dans ce cadre, les travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba se poursuivent, notamment au niveau du quai minier inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate. Les travaux portent sur les opérations de remblaiement à l'arrière du quai à l'aide de sable marin, ainsi que sur le battage des pieux et la mise en place de roches et de blocs de pierre, dans le cadre des travaux maritimes liés au prolongement de la digue. Dans la wilaya de Mostaganem, les travaux de protection du port de pêche de Sidi Lakhdar se poursuivent à travers le prolongement des brise-lames, tandis que les études techniques relatives à l'extension du port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, se poursuivent également. Ce projet prévoit la réalisation d'un quai d'une profondeur pouvant atteindre 20 mètres, permettant ainsi d'accueillir des navires de grande taille. Parallèlement, les opérations de dragage des bassins portuaires se poursuivent dans plusieurs ports, notamment ceux de Béjaia et de Zemmouri (Boumerdès), de Bouharoun, de Khemisti et de Gouraya (Tipasa), de Salamandre (Mostaganem), de Béni Saf (Aïn Témouchent), ainsi que du port de pêche d'Arzew (Oran).

S'agissant des projets achevés, les travaux d'extension et de renforcement du quai de la Casbah au port de Béjaïa ont été achevés, de même que les opérations de dragage dans les ports d'El Marsa et de Beni Haoua, dans la wilaya de Chlef, ainsi que de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem.

Dans le domaine des infrastructures aéroportuaires, les travaux de réalisation d'un nouvel aéroport à Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, sont à leur stade final, après l'achèvement des différentes infrastructures et installations aéroportuaires, notamment la piste principale, deux voies de circulation latérales et l'aire de stationnement des avions.

Par ailleurs, les études et les préparatifs relatifs à l'extension de l'aire de stationnement des avions de l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa se poursuivent, dans le but de renforcer sa capacité d'accueil. Il en est de même pour les travaux de renforcement de la piste principale de l'aéroport de Tindouf, de la piste secondaire de l'aéroport de Constantine et de l'aire de stationnement des avions de l'aéroport de Tlemcen.

Dans le même contexte, les travaux de réalisation d'une nouvelle piste à l'aéroport d'In Guezzam ont atteint leur stade final, tandis que les préparatifs sont en cours en vue du lancement d'un projet de réalisation d'un aéroport international dans la région de Zaghamra, dans la wilaya de Béni Abbès, au titre du programme de l'année 2027.

Concernant les projets réceptionnés, les travaux de renforcement de la piste d'atterrissage et de ses annexes à l'aéroport de Hassi Messaoud, dans la wilaya de Ouargla, ont été achevés, de même que la réalisation d'une nouvelle piste à l'aéroport de Bou Saâda, précise le communiqué.

RE

FABRICANTS DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

SÉANCE DE TRAVAIL POUR ÉVALUER LES MÉCANISMES DE LEUR ACCOMPAGNEMENT

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a présidé, lundi, une séance de travail consacrée à l'examen des moyens de renforcer le système national de normalisation, d'accréditation et de métrologie, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des produits nationaux, indique un communiqué du ministère.

Cette séance a réuni les responsables de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), de l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), et de l'Office algérien de métrologie (OAM), en présence de cadres du secteur.

La rencontre a permis d'évaluer les dispositifs d'accompagnement des fabricants dans les domaines de la normalisation, de l'évaluation de la conformité et de la certification de conformité, en sus des moyens de faciliter l'obtention des certificats requis conformément aux normes et spécifications nationales et internationales, notamment pour les fabricants de pièces de rechange et d'accessoires automobiles.

Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer les capacités du système national de qualité et d'améliorer ses performances, à travers une intensification de la coordination et de la coopération avec les organismes et organisations internationales spécialisés.

Cette démarche vise à garantir la sécurité des consommateurs, à améliorer la qualité des produits nationaux et à renforcer leur compétitivité afin de leur permettre d'accéder aux marchés extérieurs, après avoir répondu aux besoins du marché national et consolidé les capacités de production locale, conclut le communiqué.

RE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'ANPP ADHÈRE À L'USP EN QUALITÉ DE MEMBRE VOTANT

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé l'adhésion de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) à l'United States Pharmacopeia (USP), en qualité de membre disposant du droit de vote, une démarche qui devrait renforcer la présence de l'Algérie au sein des organismes internationaux spécialisés dans la qualité et la sécurité des produits pharmaceutiques.

Cette adhésion permet à l'ANPP de faire partie d'un organisme international regroupant une élite d'experts et d'institutions spécialisées dans l'élaboration des normes pharmaceutiques, tout en élargissant les opportunités d'échange d'expertises et d'expériences avec les principaux acteurs opérant dans ce domaine, indique lundi un communiqué du ministère.

L'USP est un organisme scientifique indépendant à but non lucratif, chargé d'élaborer et de publier la "Pharmacopée des Etats-Unis", qui regroupe des normes et des spécifications de référence reconnues à l'échelle internationale en matière de qualité des médicaments, des compléments alimentaires et des matières premières chimiques et biologiques, contribuant ainsi à garantir la qualité et la sécurité des produits pharmaceutiques.

Cette démarche traduit les efforts déployés par l'Algérie pour renforcer ses performances réglementaires et protéger la santé publique, et permettra également à l'Agence de contribuer aux initiatives internationales visant à développer et à harmoniser les normes pharmaceutiques, ajoute la même source.

L'ANPP poursuivra ses efforts, dans le cadre de cette coopération, en vue de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des produits pharmaceutiques, à même de garantir la protection de la santé des patients et de conforter la position de l'Algérie aux niveaux régional et international, conclut le communiqué.

RE

ACTUALITÉS NATIONALES

SIDI BEL-ABBÈS

CAP SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Selon les informations publiées hier par les services de la wilaya, la production céréalière à Sidi Bel-Abbès devrait atteindre environ 2,5 millions de quintaux au titre de la saison agricole 2026/2027. Durant cette même période, la campagne de labours et de semailles concerne une superficie de plus de 132 000 hectares.

Par Hamida Indja

Le wali de Sidi Bel-Abbes , Kamel Hadji, a présidé une importante réunion consacrée au bilan de la campagne de labours-semailles, à l'évaluation des préparatifs de la nouvelle saison agricole ainsi qu'au suivi de la régulation du marché de la pomme de terre.

Cette rencontre vise également à renforcer la sécurité alimentaire et à garantir la disponibilité des produits de large consommation, conformément aux décisions prises lors de la dernière réunion ministérielle conjointe. Le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité d'accompagner directement les agriculteurs sur le terrain, en mettant à leur disposition tous les moyens et équipements nécessaires. À cet effet, il a appelé à renforcer la coordination avec les coopératives de céréales et de légumes secs. Il a également encouragé l'ensemble des producteurs à prendre part à cette campagne, rappelant l'importance de procéder aux semis dans les meilleurs délais afin d'assurer de meilleurs rendements.

S'agissant de la régulation du marché, le wali a demandé la mise à jour régulière des données sur la plateforme numérique nationale. Cet outil permet de suivre quotidiennement l'évolution des prix et la disponibilité des produits. Il a également instruit les services concernés de renforcer les contrôles sur le terrain afin de lutter contre toutes les formes de spéculation et les augmentations illégales des prix.

Il a, par ailleurs, préconisé un rapprochement avec les producteurs de pommes de terre et une dynamisation du marché de gros des fruits et légumes. Cette démarche vise à maintenir la stabilité des prix et à assurer un approvisionnement régulier des consommateurs.

La réunion s'est déroulée en présence de plusieurs acteurs des secteurs de l'agriculture et du commerce, notamment les directeurs exécutifs concernés, les représentants des chambres professionnelles, les organisations syndicales des agriculteurs et des commerçants, ainsi que les responsables des chambres froides de la wilaya.

H I

TISSEMSILT

RACCORDEMENT DE PLUS DE 90 FOYERS AU RÉSEAU D'AEP DANS LA COMMUNE BENI LAHCEN

Plus de 90 foyers du douar "El Brahmia", relevant de la commune de Beni Lahcen, dans la wilaya de Tissemsilt, ont récemment été raccordés au réseau d'alimentation en eau potable, a-t-on appris, avant hier, auprès de la direction de l'Hydraulique de la wilaya.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des projets du secteur des ressources en eau dans la wilaya. Une enveloppe financière de 794 millions de dinars lui a été consacrée. Les travaux ont notamment porté sur la réalisation d'un réseau de distribution et d'un réservoir d'eau d'une capacité de 150 mètres cubes.

Ce projet, désormais mis en exploitation, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le développement local et à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales, en leur garantissant un approvisionnement régulier et continu en eau potable.

Ces projets de développement devraient contribuer à la fixation des populations dans leurs localités, notamment dans les villages et les zones rurales, ainsi qu'au renforcement du développement durable à travers les 22 communes de la wilaya, a indiqué la même source.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux forages profonds dans les communes d'Ouled Bessam et d'El Ayoune se poursuivent à un stade avancé. La réception du premier forage est prévue, prochainement, tandis que le taux d'avancement des travaux du second a dépassé les 80%.

La mise en service de ces deux infrastructures devrait permettre d'alimenter en eau potable plus de 5.000 logements, contribuant ainsi au renforcement des capacités de production de cette ressource vitale et à l'amélioration de sa distribution à travers les différentes régions de la wilaya.

R.R

RELIZANE

325 HECTARES DÉDIÉS AUX ARBRES FRUITIERS RÉSISTANTS À LA SÉCHERESSE

La Conservation des forêts de la wilaya de Relizane a élaboré un programme portant sur la plantation de 325 hectares d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse dans les zones montagneuses, en vue de promouvoir et de développer l'agriculture de montagne, a-t-on appris hier auprès de cet organisme. Le chef du service du développement du patrimoine forestier à la Conservation des forêts, Mounir Kadour, a indiqué à l'APS que la wilaya a récemment bénéficié d'un programme de plantation d'arbres fruitiers adaptés aux conditions de sécheresse, ciblant une superficie globale de 325 hectares de terres appartenant à des agriculteurs exerçant dans les zones montagneuses.

Cette opération, récemment lancée, concernera près de 33 communes de la wilaya et portera sur la plantation de différentes variétés d'arbres fruitiers adaptées aux conditions climatiques de la région, a précisé la même source, ajoutant que près de 120 agriculteurs, répartis à travers les différentes zones de la wilaya, bénéficieront de cette initiative.

Ce programme vise notamment à protéger les terres contre l'érosion et la désertification et à contribuer à leur réhabilitation, à travers l'extension des superficies consacrées à l'arboriculture fruitière. Il ambitionne également de valoriser les terres montagneuses en les transformant en espaces agricoles productifs, tout en développant les filières de l'amandier et du pistachier et en renforçant leur production.

L'opération a également pour objectif de soutenir les petits agriculteurs et les populations des zones forestières et rurales, à travers la fourniture de plants et leur accompagnement dans les travaux de plantation.

Cette démarche devrait contribuer à la création de sources de revenus durables, grâce à la récolte et à la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'à la fixation des populations dans leurs régions et au développement de l'activité agricole.

A noter que le patrimoine forestier de la wilaya de Relizane s'étend sur une superficie de plus de 60.000 hectares, composé notamment de 55% de pins d'Alep et de 35% de chênes verts, de chênes zéens, d'oléastres et de genévriers, selon les données de la Conservation des forêts.

R.R

ORAN

LANCEMENT DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DES ANDALOUSES

Des travaux d'aménagement de l'avenue des Andalouses, longeant le front de mer dans la commune d'El Ançor, dans la wilaya d'Oran, ont été lancés, a-t-on appris, avant hier, auprès des services de la wilaya.

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a procédé, dimanche, au lancement des travaux de réalisation de kiosques et de pose de pavés de qualité destinés aux trottoirs, tout au long de l'avenue du front de mer des Andalouses.

A cette occasion, il a donné des instructions portant sur le suivi permanent du projet, le respect des délais de réalisation, ainsi que des normes techniques et de qualité des travaux, tout en insistant sur l'amélioration des façades des bâtiments donnant sur cette avenue.

Les travaux d'aménagement de cette façade maritime comprennent, notamment, la réalisation de trottoirs, l'installation de bancs modernes, selon un modèle uniforme et élégant, le renouvellement des candélabres d'éclairage public, ainsi que la mise en place de kiosques au design esthétique. Ces aménagements devraient contribuer à améliorer le paysage urbain et à apporter une touche esthétique à cette façade côtière, qui connaît une forte affluence des estivants durant la saison estivale.

Ce projet devrait faire de cet espace touristique une destination plus attractive et mieux organisée, susceptible d'accueillir des visiteurs tout au long de l'année, a-t-on souligné.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux postes, l'un de la Protection civile et l'autre de la Gendarmerie nationale, se poursuivent au niveau de la plage des Andalouses à un rythme avancé. Leur achèvement est prévu dans les meilleurs délais, selon la même source.

R.R

BEJAIA

LANCEMENT D'UN PROGRAMME D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL

Un vaste programme d'entretien et de maintenance des réseaux de distribution de gaz naturel a été lancé à travers les communes de la wilaya de Bejaia, en prévision de la saison hivernale, afin de renforcer la sécurité des installations et d'assurer la continuité de l'alimentation en gaz, a-t-on appris, avant hier, auprès de la Direction de distribution de Sonelgaz de Bejaia.

Le programme porte notamment sur la vérification et l'entretien des ouvrages de distribution du gaz naturel, dont les vannes, les postes de distribution, les branchements collectifs et individuels, ainsi que les colonnes montantes des immeubles, indique un communiqué de Sonelgaz.

Des opérations de détection des fuites de gaz sont également menées dans le cadre du programme, à l'aide d'équipements spécialisés, notamment des appareils de recherche systématique de fuites (RSF), visant à prévenir les anomalies et à réduire les risques d'explosion, souligne la même source.

Ainsi, les campagnes de sensibilisation aux dangers liés au monoxyde de carbone (CO), se poursuivent à travers les différentes communes de la wilaya, indique la Direction de distribution de Sonelgaz de Bejaia.

Les services de Sonelgaz insistent sur la nécessité d'assurer un entretien régulier des installations intérieures de gaz naturel et des différents équipements, afin de garantir la sécurité des foyers, tout en mettant en garde contre les modifications non conformes de ces installations.

A noter que la wilaya de Bejaia affiche un taux de raccordement au réseau de gaz naturel supérieur à 90 %, avec une moyenne annuelle de 19.000 nouveaux clients raccordés. La longueur du réseau de distribution est passée ainsi de 4.199 km en 2020 à 8.400 km en 2026, selon le même communiqué.

R.R

ECONOMIE MONDIALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'OUGANDA DÉPLOIE UN PLAN DE 17,7 MILLIARDS DE DOLLARS POUR ÉLECTRIFIER SON TERRITOIRE

L'Ouganda s'est engagé dans un projet de transformation d'envergure pour redéfinir son paysage énergétique, stimuler sa croissance économique et corriger les déséquilibres structurels qui freinent son développement industriel. Le pays affichait un taux d'électrification d'environ 60 % de sa population en 2025, le gouvernement vise désormais un accès élargi pour atteindre 85 % des Ougandais d'ici 2030.

Par Rihab Taleb



Cet objectif a été officialisé lors du lancement du Pacte national de l'énergie à Kampala, une initiative conjointe menée avec la Banque africaine de développement à l'occasion de la onzième édition de l'Africa Energy Market Place. Ce programme s'inscrit dans la grande ambition continentale baptisée Mission 300, une initiative portée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, qui cherche à fournir un accès fiable à l'électricité à 300 millions d'Africains supplémentaires d'ici la fin de la décennie.

Les documents officiels prévoient de desservir plus de 13 millions de citoyens supplémentaires à travers le pays. La stratégie nationale repose sur une combinaison d'infrastructures lourdes et de solutions décentralisées, incluant l'extension des réseaux de transport traditionnels, la densification des lignes existantes, le déploiement progressif de 2 712 mini-réseaux locaux et l'installation de kits solaires individuels pour porter le parc national à 6 millions d'unités en 2030. Ce plan représente un investissement estimé à 17,7 milliards de dollars, soit environ 15,86 milliards d'euros. Dans le détail, cette enveloppe se répartit entre 9,8 milliards de dollars consacrés à la production d'électricité, 2,45 milliards pour le transport et 2,15 milliards pour l'amélioration de la distribution.

L'un des plus grands défis socio-économiques que l'Ouganda doit relever réside dans la réduction des disparités territoriales et de la fracture entre les zones urbaines et rurales. Si les centres urbains profitent d'un taux de raccordement frôlant les 80 %, les régions rurales peinent à dépasser 43 %. Le pacte national espère inverser profondément cette tendance en ciblant des taux d'accès de 95 % en ville et de 75 % dans les campagnes d'ici 2030. Pour atteindre ces chiffres dans les zones reculées, les autorités misent précisément sur le solaire individuel et les mini-réseaux, évitant ainsi des coûts prohibitifs liés à l'extension immédiate du réseau électrique classique vers des localités isolées.

L'Ouganda dispose pourtant d'une capacité installée solide d'environ 2 098 mégawatts, portée par de grands barrages hydroélectriques de premier plan comme Karuma, d'une puissance de 600 mégawatts, et Isimba, qui en fournit 183. Toutefois, les rendements réels restent nettement inférieurs aux attentes en raison de difficultés persistantes d'approvisionnement et de sous-performances opérationnelles. Le pacte met ainsi en lumière un facteur de charge d'environ 21 % pour la centrale de Karuma en 2025, ce qui signifie que l'infrastructure n'a produit qu'une fraction de son potentiel théorique. De son côté, la centrale historique de Nalubaale fonctionne elle aussi en deçà de sa puissance nominale initiale.

Pour corriger ces anomalies, le plan de modernisation prévoit d'optimiser les performances de Karuma, de réhabiliter en Nalubaale pour restaurer sa pleine disponibilité en 2030, et de faire chuter les pertes techniques et commerciales sur le réseau de distribution de 18 % à moins de 12 %. Cette amélioration de l'efficacité permettra non seulement de mieux valoriser l'énergie injectée, mais aussi d'assainir durablement la santé financière des opérateurs du secteur. Cet enjeu revêt une importance capitale depuis la reprise officielle de la distribution par l'entreprise publique Uganda Electricity Distribution Company Limited, intervenue le premier avril 2025 après l'expiration de la concession de la société Umeme. Dès novembre de la même année, l'opérateur public évaluait ses besoins d'investissement à près de 994 millions de dollars sur cinq ans pour moderniser les équipements, sécuriser le réseau et étendre la couverture.

L'hydroélectricité, domine encore largement le mix énergétique national avec plus de 82 % de la puissance installée, l'Ouganda souhaite diversifier ses sources de production pour gagner en résilience face aux aléas climatiques. La nouvelle feuille de route intègre le développement de l'énergie solaire, de la petite hydraulique, de la biomasse, du stockage par batteries et de l'exploration géothermique. Des sites prometteurs situés dans le Rift occidental, notamment à Katwe, Buranga et Kibiro, ont ainsi été identifiés pour diversifier l'approvisionnement. Bien que le document maintienne une ambition politique d'au moins 90% d'énergies renouvelables, les scénarios de planification prévoient une part d'environ 78% à l'horizon 2030, ouvrant également la voie à plus long terme vers le nucléaire et des capacités thermiques de flexibilité.

L'Ouganda s'impose comme un acteur régional incontournable en matière d'exportation d'électricité pour stimuler ses balances commerciales. Kampala vise des volumes d'exportation compris entre 500 et 650 mégawatts d'ici 2030, en renforçant ses interconnexions électriques avec le Kenya, le Soudan du Sud, la Tanzanie et la République démocratique du Congo. Sous réserve de la réalisation effective des infrastructures de transport, le pays anticipe des recettes d'exportation annuelles comprises entre 200 et 300 millions de dollars, contre environ 50 millions en 2025.

R.T

L'AFRIQUE DU SUD FACE AU DÉFI DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

LES VENTES EXPLOSENT, MAIS LA PRODUCTION LOCALE RESTE À LA TRAÎNE

Par Nawal Bordji

L'Afrique du Sud connaît un fort engouement pour les véhicules électrifiés. Le vrai défi est maintenant industriel : rester compétitif tout en augmentant la production locale.

Entre janvier et septembre 2026, les ventes ont atteint 22 389 unités. C'est 34 % de plus que les 16 703 véhicules vendus sur toute l'année 2025. Ces chiffres ont été publiés le 2 novembre par l'Association nationale des constructeurs automobiles d'Afrique du Sud (NAAMSA).

Selon l'organisation, ces chiffres ne concernent pas seulement les voitures 100 % électriques. Ils incluent aussi les hybrides classiques (moteur essence + moteur électrique, sans recharge sur prise), les hybrides rechargeables (qu'on peut brancher tout en gardant un moteur essence) et les véhicules électriques à batterie.

Sur les neuf premiers mois, les hybrides classiques représentent encore 11 090 ventes. Viennent ensuite les hybrides rechargeables avec 8 082 unités, puis les modèles 100 % électriques avec 3 217 unités.

Un marché porté par les modèles chinois

Cette progression s'explique notamment par une offre plus large. Les groupes chinois Chery, Great Wall Motor et BYD contribuent à multiplier les modèles électrifiés disponibles. La hausse des prix du pétrole dans le monde pousse aussi certains ménages et entreprises à réduire leur consommation de carburant. Cette dynamique ne signifie pas encore un basculement massif vers le tout-électrique. Les hybrides, rechargeables ou non, dominent les ventes. Le marché grandit donc par plusieurs chemins, dont certains restent dépendants de l'essence. La montée en puissance des marques chinoises pose aussi une question industrielle. Leur implantation repose encore largement sur les importations, même si plusieurs constructeurs cherchent à développer une présence productive. Pour Pretoria, l'enjeu est de transformer la hausse des ventes en commandes pour les fournisseurs locaux, en compétences et en emplois. Un marché dynamique peut attirer des constructeurs sans forcément entraîner une intégration industrielle importante si les véhicules et leurs principaux composants restent importés.

Le poids du secteur explique cette priorité. Selon la Naamsa, l'automobile représente 5,2 % du PIB sud-africain et 23,8 % de la production manufacturière. Les exportations de véhicules et de composants ont atteint 291 milliards de rands (17,5 milliards de dollars) en 2025, et la fabrication emploie environ 113 000 personnes.

Le défi d'accroître la valeur ajoutée locale

En Afrique du Sud, la transition électrique répond à la fois à un impératif commercial et environnemental. Elle s'inscrit dans la transformation de l'industrie prévue par le « South African Automotive Masterplan 2035 ».

Adoptée en novembre 2018 et mise en œuvre depuis juillet 2021, cette feuille de route vise à porter la production nationale à 1 % du total mondial, à faire passer la part des composants locaux à 60 % et à doubler les emplois dans la fabrication de véhicules et de composants d'ici 2035.

Sur le volet de l'intégration locale, le bilan reste toutefois mitigé. Selon le ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence, le contenu local atteignait 38,1 % au troisième trimestre 2025, contre 38,7 % en 2015. Cet indicateur reste donc légèrement inférieur à son niveau d'il y a dix ans et encore loin de l'objectif fixé pour 2035.

Pour stimuler les investissements dans la production locale de véhicules électriques à batterie ou à hydrogène, un dispositif fiscal est entré en vigueur le 1er mars 2026. Il permet aux constructeurs éligibles de déduire de leur revenu imposable un montant équivalent à 150 % du coût de certains investissements destinés principalement à la production locale de véhicules électriques à batterie ou à hydrogène.

Pretoria veut aussi mieux conditionner son soutien à la profondeur des opérations industrielles. Le 15 octobre, le ministre Parks Tau a annoncé la suppression progressive des activités d'assemblage semi-démonté (SKD) et l'arrêt du soutien public aux nouvelles installations de ce type.

N.B

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

LA COP31 S'OUVRE À ANTALYA AVEC 196 PAYS PARTICIPANTS

AU MENU LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LE FINANCEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES

La 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP31) a débuté lundi à Antalya, en Turquie. Des représentants de 196 pays et de sept organisations internationales participent à ce rendez-vous consacré aux principaux défis climatiques mondiaux.

Par Yacine Boudali



Les débats porteront notamment sur la réduction des émissions, la transition vers des énergies plus propres et le financement des actions climatiques dans les pays en développement.

La conférence se déroulera en plusieurs étapes. Les chefs d'État et de gouvernement se réuniront les 11 et 12 novembre. Une rencontre ministérielle de haut niveau aura ensuite lieu du 16 au 20 novembre. Les ministres poursuivront alors les négociations afin d'adopter les décisions finales.

Au total, 37 chefs d'État et 35 chefs de gouvernement sont attendus. Plusieurs institutions internationales seront également représentées, parmi lesquelles l'ONU, la Commission européenne, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation de la coopération islamique et l'Agence internationale de l'énergie.

La Turquie accueille et préside pour la première fois une conférence mondiale sur le climat. L'Australie est, pour sa part, chargée de diriger les négociations entre les pays participants.

L'un des principaux objectifs de cette édition est de transformer les engagements pris lors des précédentes conférences en actions concrètes. La Turquie souhaite notamment accélérer l'utilisation de l'électricité dans les transports, les bâtiments et les infrastructures.

À travers son initiative « 35 d'ici 2035 », Ankara propose que l'électricité représente 35 % de la demande mondiale d'énergie à l'horizon 2035. Cette mesure doit favoriser le développement des moyens de transport électriques et réduire l'utilisation des énergies fossiles.

Les participants examineront aussi les moyens d'assurer une transition énergétique juste. Il s'agit d'aider les pays les plus vulnérables à abandonner progressivement le charbon, le pétrole et le gaz, sans freiner leur développement économique. Des solutions financières et techniques seront étudiées dans ce but.

La protection des ressources essentielles occupera également une place importante dans les discussions. Plusieurs initiatives concernent la sécurité alimentaire, la gestion du manque d'eau, la réduction des émissions des industries lourdes ainsi que la protection des mers et des océans.

Lors de l'ouverture de la conférence, le ministre turc de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Changement climatique, Murat Kurum, a appelé les pays à passer des promesses aux actes. Selon lui, les politiques climatiques doivent produire des résultats concrets afin de protéger l'avenir de l'humanité.

Le ministre a aussi averti que la planète était devenue plus chaude, plus fragile et davantage exposée aux catastrophes naturelles. Il a indiqué que la présidence turque de la COP31 reposait sur trois principes : le dialogue, l'accord entre les pays et l'action.

Y.B

PILLAGE DES RICHESSES AFRICAINES PAR LA FRANCE

C'EST TERMINÉ !

Le rejet des politiques françaises en Afrique ne cesse de s'amplifier, sur fond de dénonciation du pillage des richesses du continent et de la perpétuation de sa dépendance économique et monétaire.

Cette rupture croissante traduit une volonté de mettre fin à des pratiques d'inspiration néocoloniale, à travers lesquelles Paris a poursuivi l'exploitation des ressources naturelles africaines, imposé des mécanismes monétaires inéquitables et multiplié les ingérences politiques et sécuritaires au service de ses intérêts.

Cette contestation dépasse désormais les revendications liées au départ des forces françaises et à la dénonciation des accords militaires pour porter également sur les fondements économiques d'un système qui a permis à la France de tirer d'importants bénéfices des ressources du continent, au détriment des droits économiques des peuples africains et de leur souveraineté sur leurs richesses nationales.

A cet égard, une récente étude universitaire publiée dans la revue britannique "New Political Economy", sous le titre "Echange inégal entre la France et la zone franc CFA : dépendance monétaire et appropriation impérialiste", apporte des données chiffrées sur l'ampleur de cette ponction opérée pendant plus de 25 ans. Selon ses estimations, le volume net des ressources accaparées par la France auprès des pays de la zone franc CFA s'élève à près de 150 millions de tonnes de matières premières, 226 millions d'hectares de terres et 122 milliards de mètres cubes d'eau, auxquels s'ajoute l'équivalent de 310.000 années de travail humain.

Ces chiffres mettent en évidence l'ampleur des richesses transférées au profit de l'économie française, au prix d'un prélèvement considérable sur les ressources et le travail des populations africaines. Ils illustrent un modèle d'exploitation qui a permis à Paris de capter une part substantielle des richesses produites sur le continent, tout en privant les pays concernés des moyens nécessaires à leur propre développement.

Cette appropriation ne s'est toutefois pas limitée à l'extraction des matières premières. Elle s'est également appuyée sur des mécanismes économiques et monétaires qui ont contribué à maintenir les conditions de cette exploitation et à consolider les déséquilibres commerciaux au détriment des économies africaines.

En imposant des règles monétaires et commerciales inéquitables, la France a ainsi contribué à affaiblir la compétitivité des économies productrices, à entraver leur diversification industrielle et à maintenir des rapports économiques profondément déséquilibrés, favorables à ses propres intérêts.

A cette domination économique s'est ajoutée une politique d'ingérence militaire et politique destinée à préserver les intérêts français et à maintenir les rapports de dépendance. Pendant des décennies, Paris a traité plusieurs pays africains comme des espaces relevant de sa sphère d'intervention, s'appuyant sur des accords de défense et une présence militaire pour peser sur leurs choix souverains. Une telle politique a nourri le rejet populaire et politique de ses pratiques néocoloniales.

Ce rejet s'est concrétisé par les décisions souveraines du Mali, du Burkina Faso et du Niger de réclamer le départ des forces françaises et de mettre fin à leur coopération militaire avec Paris. Le Tchad a, à son tour, dénoncé l'accord de coopération en matière de défense avec la France en novembre 2024, tandis que le Sénégal a mis fin à la présence militaire française permanente sur son territoire.

Ces décisions traduisent une volonté affirmée de rompre avec des arrangements sécuritaires qui ont longtemps servi les intérêts français, au mépris de l'indépendance des choix politiques et stratégiques des Etats africains.

L'ampleur de cette rupture met ainsi en cause un modèle français fondé sur l'exploitation des richesses africaines, l'appropriation de leurs retombées économiques et le maintien de mécanismes inéquitables. Elle traduit le rejet d'une politique qui, sous des formes économiques, monétaires et sécuritaires, a prolongé les pratiques de prédation héritées de la période coloniale, privant durablement les peuples africains de la pleine maîtrise de leurs ressources et des bénéfices qui en découlent.

RA

APRÈS LA FIN DU MANDAT DE LA FINUL

L'ONU PROPOSE UNE NOUVELLE PRÉSENCE AU LIBAN

L'ONU a présenté des propositions portant sur la mise en place d'une nouvelle présence onusienne au Liban après la fin du mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), prévue le 31 décembre prochain, a annoncé, lundi, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix.

S'exprimant en marge du forum "TRT World 2026" à Istanbul, M. Lacroix a précisé que ces propositions, élaborées en concertation avec les autorités libanaises, prévoient la création d'une mission chargée notamment de la surveillance, du suivi et de l'établissement de rapports.

Elles comprennent également la fourniture d'une aide humanitaire ainsi que le maintien de certaines capacités nécessaires à l'appui de l'armée libanaise.

Il a indiqué que l'Organisation attendait une décision du Conseil de sécurité concernant ces propositions, soulignant que le Liban avait toujours besoin d'un soutien international et que la poursuite d'une présence de l'ONU dans le pays demeurait nécessaire.

RI

HAUTE TECHNOLOGIE

PROUESSES DE L'IA

MICROSOFT BREVÈTE UNE TECHNOLOGIE CAPABLE DE MODIFIER LES DISCOURS EN DIRECT

Microsoft a déposé un brevet pour une technologie capable de traduire, corriger ou modifier les paroles d'un intervenant lors d'une diffusion en direct grâce à l'intelligence artificielle. le système pourrait traduire, corriger ou reformuler un discours tout en synchronisant les mouvements des lèvres sans que le spectateur ne soit forcément averti.

Par Yakout Abina



Microsoft a déposé une demande de brevet portant sur une technologie d'intelligence artificielle capable de modifier en temps réel le contenu audio et vidéo d'une diffusion en direct. Publié par l'Office américain des brevets le 29 octobre, ce projet prévoit qu'un agent d'IA analyse le discours d'un orateur et remplace certains mots en fonction du profil du spectateur, notamment son âge ou les langues qu'il maîtrise.

Concrètement, l'IA pourrait transformer des mots ou des expressions dans la bande sonore, puis ajuster l'image afin que les mouvements des lèvres correspondent aux nouveaux propos. Le système fonctionnerait avec un léger décalage de quelques secondes seulement. Selon la description du brevet, aucune notification ne serait nécessairement affichée pour informer le public qu'une modification a été apportée au discours d'origine.

Le brevet décrit également une fonction de traduction avancée. Si un intervenant s'exprime dans une langue inconnue du spectateur, l'IA pourrait remplacer ses propos par une traduction instantanée tout en modifiant les mouvements de sa bouche pour correspondre à la langue cible.

Conçue par les inventeurs David Callaghan et Dinesh Kumar, cette technologie pourrait fonctionner directement sur l'appareil de l'utilisateur grâce à ses propres capacités de calcul. Microsoft évoque des applications sur smartphone ou avec des lunettes de réalité augmentée, notamment pour les conférences, les événements en direct ou les retransmissions en direct.

Cette approche s'inscrit dans la continuité des outils déjà développés par l'entreprise. Dans Teams, l'agent Interpreter traduit déjà les échanges en temps réel et peut reproduire la voix des participants. Le nouveau brevet va plus loin en ajoutant la modification de l'image pour rendre la traduction visuellement cohérente.

Au-delà de la traduction, la demande de brevet couvre des usages beaucoup plus larges. L'IA pourrait supprimer les hésitations, corriger des erreurs de prononciation, remplacer certaines expressions jugées offensantes ou encore rectifier des informations considérées comme inexactes. Un intervenant commettant une erreur sur un chiffre ou un fait pourrait ainsi être corrigé avant même que le public ne l'entende.

Cette perspective soulève toutefois d'importantes questions éthiques. Si de telles technologies peuvent améliorer l'accessibilité et la compréhension des contenus, elles pourraient également ouvrir la voie à de nouvelles formes de manipulation de l'information. En modifiant un discours en temps réel sans signalement clair, il devient plus difficile de distinguer les paroles réellement prononcées de celles générées ou corrigées par l'intelligence artificielle.

Des observateurs mettent en garde contre le risque de voir émerger des contenus altérés pouvant influencer la perception du public, notamment dans les domaines politique, médiatique ou économique. La capacité à réécrire des propos, même dans une intention de correction ou de simplification, pourrait alimenter les débats sur la transparence des systèmes d'IA et sur la nécessité d'informer clairement les utilisateurs lorsqu'un contenu a été modifié.

Pour l'heure, il ne s'agit que d'une demande de brevet, qui a déjà fait l'objet de premières objections de l'examinateur américain. Rien ne garantit donc que cette technologie soit un jour commercialisée. Mais elle illustre les ambitions croissantes des géants du numérique dans le domaine de la génération et de la modification de contenus en temps réel, ainsi que les défis qu'elles posent en matière de confiance et d'authenticité de l'information.

Y.A

SCIENCES ET

COURSE À L'IA

LE NOUVEAU PDG D'APPLE COMMENCE À METTRE LA PRESSION EN INTERNE

Selon Bloomberg, le nouveau PDG d'Apple tient en interne un discours plus exigeant qu'en public. Il pousse le patron du logiciel à accélérer, alors qu'Apple cherche à faire de Siri un agent, une IA capable de mener des tâches seule, sans devoir valider chacune des étapes.

Lors de sa première conférence sur les résultats financier, John Ternus a affirmé qu'Apple avait le Siri qu'elle a toujours voulu, mieux intégré et plus respectueux de la vie privée que la concurrence. En coulisses, selon Bloomberg, il presse Craig Federighi, le patron du logiciel, d'aller plus vite, car Apple reste loin derrière ses rivaux.

Siri exécute des ordres, les agents de la concurrence gèrent des missions

Le PDG d'Apple aurait reçu Federighi lors d'une réunion à huis clos. Il lui reproche de ne pas adopter l'IA avec la même urgence qu'OpenAI, Google, Meta ou Anthropic. Il lui demande d'aller bien au-delà des simples améliorations de Siri. Federighi a pourtant tenter de faire évoluer les choses. Début 2025, il avait confié Siri à Mike Rockwell pendant que John Giannandrea, alors responsable de l'IA, était progressivement écarté. Mais Federighi garde une réputation de sceptique, inquiet des effets de l'IA sur la vie privée, la sécurité et l'emploi. En outre, il aurait une feuille de route plus courte s'étalant sur 12 à 18 mois, contre plusieurs années pour le matériel d'Apple. Et cette différence compliquerait le développement unifié des équipes chargées du matériel avec celles du logiciel.

Siri AI est désormais capable de lire l'écran et les données privées (mails, messages). En revanche, l'assistant reste « à la commande » avec une requête de la part de l'utilisateur, et une exécution de l'IA. Mais chez la concurrence, ChatGPT Dots (OpenAI), Meta Muse ou Grok, d'Elon Musk, vont plus loin. Ces assistants reçoivent une mission dans la durée, retiennent les projets et les préférences, surveillent des sources connectées et décident seuls de mettre une tâche en pause ou de la reprendre. Ternus a laissé entendre que Siri pourrait très bien leur emboîter le pas, puisque son architecture repose sur un « orchestrateur », c'est-à-dire un module capable de répartir chaque demande entre les modèles et les outils adaptés.

Apple n'a pas non plus de « computer use », autrement dit, une IA qui comprend ce qui s'affiche à l'écran, déplace le curseur, clique et saisit du texte à la place de l'utilisateur, comme ChatGPT et Claude. L'une des premières fonctions agentiques de Siri a pourtant été présentée lors de la WWDC 26. L'IA devait être capable de repérer les mots de passe faibles ou compromis, puis de les changer site par site sans validation à chaque étape. Mais cette nouveauté annoncée a pourtant disparu de la bêta cet été. Mike Rockwell, qui a donc été en charge de Siri après avoir créé le Vision Pro, envisagerait sérieusement de quitter l'entreprise l'année prochaine. Paradoxalement, Apple réduit en parallèle les budgets de tokens. Le plafond quotidien de nombreux ingénieurs passe de 300 à 200 dollars, avec d'autres baisses prévues. Ce resserrement, après des marges plus faibles que prévu au dernier trimestre, alimente la crainte d'autres coupes budgétaires, y compris de potentiels licenciements.

RSHT

CHALLENGE "MU CHAMPIONS"

MOBILIS RÉCOMPENSE SES CLIENTS LES PLUS ACTIFS

L'opérateur Mobilis a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, le lancement d'un nouveau challenge national baptisé "MU Champions", destiné à récompenser ses clients qui consomment et cumulent le plus d'unités Mobilis (Mobilis Unit), dans le cadre de ses offres "Revolution".

Ce challenge s'adresse à deux catégories de clients : les six (6) meilleurs consommateurs d'unités "MU" et les six (6) meilleurs collecteurs de ces unités.

Douze (12) gagnants seront annoncés chaque jeudi, à raison de six (6) lauréats pour chaque catégorie. Les six meilleurs consommateurs bénéficieront de récompenses financières hebdomadaires pouvant atteindre 100 millions de centimes, tandis que les six meilleurs collecteurs remporteront, chaque semaine, des smartphones d'une valeur pouvant atteindre 35 millions de centimes, selon leur classement et le nombre d'unités consommées ou cumulées.

Les unités sont calculées selon un barème fixant cinq (05) unités pour une (01) minute de communication, dix (10) unités pour un (01) message, et 50 unités pour un (01) gigabit d'Internet.

Les noms des lauréats seront publiés sur les pages officielles de Mobilis, selon la même source.

RSHT

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

MÉMOIRE SAHARIENNE

TASSILI N'AJJER, TÉMOIN D'UNE FAUNE DISPARUE

Sur les parois du Tassili n'Ajjer, des girafes et des éléphants gravés il y a des millénaires racontent un Sahara verdoyant. Mais que sont devenus ces animaux lorsque le désert a avancé ? Entre migration vers le sud et évolution sur place, les scientifiques explorent une énigme qui touche à l'histoire de la vie saharienne.

Par Chaïmaa Sadou



Le Tassili n'Ajjer n'est pas seulement un paysage. C'est une archive. Sur ce vaste plateau de grès, à la frontière de la Libye et du Niger, l'UNESCO recense plus de 15 000 peintures et gravures rupestres. Certaines remontent à 11 000 ou 12 000 ans. Elles constituent l'un des ensembles d'art préhistorique les plus importants au monde, classé au patrimoine mondial depuis 1982. Ce que ces images montrent est troublant. On y voit des girafes, des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames. Parfois des crocodiles. Des troupeaux de bovins aux longues cornes, conduits par des pasteurs. Des scènes de chasse, de danse, de vie quotidienne. Rien de tout cela ne correspond au paysage actuel : un désert de pierre et de sable, l'un des milieux les plus arides de la planète. Les archéologues et les climatologues s'accordent : ces gravures documentent une réalité. À l'époque où elles furent réalisées, le Sahara central était couvert d'une savane arborée, parcourue de rivières et de lacs. Les climatologues appellent cette période la « période humide africaine » ou « Sahara vert ». Les recherches publiées dans Nature situent cette phase humide entre environ 15 000 et 5 000 ans avant notre ère, avec des variations régionales.

Les preuves ne se limitent pas à l'art rupestre. Des ossements d'hippopotames et de crocodiles ont été retrouvés dans des zones aujourd'hui totalement désertiques. Le Tassili n'Ajjer, comme une grande partie du Sahara, était un écosystème productif, humide, vivant.

La grande bascule climatique

Cette période d'abondance n'a pas duré. Les scientifiques ont identifié le mécanisme qui a mis fin au Sahara vert. Il est lié à des variations de l'orbite terrestre, les cycles de Milankovitch. Tous les 20 000 ans environ, l'axe de rotation de la Terre s'incline de manière à rapprocher l'hémisphère Nord du Soleil pendant l'été. L'air plus chaud retient davantage d'humidité, la mousson ouest-africaine se renforce et la ceinture de pluies remonte vers le nord. La savane gagne alors du terrain sur le désert.

Mais le phénomène s'inverse. Lorsque l'orbite revient à sa position précédente, la mousson faiblit, les pluies reculent vers le sud et la végétation régresse. La dernière phase humide, celle qui a vu fleurir la civilisation des graveurs du Tassili, s'est achevée il y a environ 5 000 à 6 000 ans.

La rapidité de cet assèchement a surpris les chercheurs. Des simulations du Max-Planck-Institut für Meteorologie suggèrent que dans certaines régions de l'ouest saharien, la transition vers l'aridité s'est produite en quelques siècles seulement, voire moins. Un refroidissement aux hautes latitudes de l'hémisphère Nord aurait affaibli les vents tropicaux, réduisant les précipitations sur l'Afrique du Nord et déclenchant un enchaînement de rétroactions qui a accéléré l'aridification.

Pour la faune qui dépendait de l'eau et des pâturages, la question de la survie s'est posée avec une brutalité extrême. Les animaux ne peuvent pas s'adapter à un changement climatique en quelques générations. Ils ont donc eu deux options : partir, ou disparaître. Et c'est ici que les théories scientifiques divergent.

L'hypothèse de la migration vers le sud

La première explication, la plus intuitive, est celle de l'exode. Face à l'avancée du désert, les grands mammifères herbivores auraient suivi les zones de végétation qui reculaient vers le sud, en direction des savanes du Sahel et d'Afrique centrale. Les girafes, les éléphants, les rhinocéros et les hippopotames, dont les besoins en eau sont considérables, n'auraient pas pu survivre dans un environnement devenu trop sec.

Cette thèse s'appuie sur une logique écologique solide. Un éléphant consomme chaque jour des dizaines de litres d'eau et une quantité importante de végétation. Un hippopotame ne peut pas rester longtemps hors de l'eau. La disparition des lacs et des rivières sahariens les aurait mécaniquement contraints à gagner des contrées plus clémentes. Les descendants de ces populations migratrices peupleraient aujourd'hui les savanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre, où girafes et éléphants subsistent encore. Certains chercheurs ont tenté de reconstituer ces itinéraires. Les corridors de végétation qui se sont formés puis refermés au rythme des cycles climatiques auraient servi de voies de passage pour de nombreuses espèces, y compris les humains. Le Sahara, dans cette perspective, fonctionne comme une porte : ouverte pendant les périodes humides, fermée pendant les périodes arides. Lorsque la porte s'est refermée il y a cinq millénaires, ceux qui n'avaient pas franchi le seuil se sont retrouvés piégés.

L'hypothèse de l'évolution sur place

Mais tous les animaux n'ont pas nécessairement pris la route du sud. Une seconde approche, alimentée par des travaux récents en génomique, propose un mécanisme différent : l'adaptation évolutive sur place. Plutôt que de considérer que la faune saharienne a été entièrement remplacée par des migrations, certains chercheurs suggèrent que certaines espèces ont survécu en se transformant. L'exemple le plus documenté ne concerne pas les girafes ou les éléphants, mais les renards du Sahara. Une étude internationale publiée en 2023 dans Nature Ecology & Evolution a analysé les génomes de 82 individus appartenant à quatre espèces de renards sahariens : le renard de Rüppell, le renard roux, le fennec et le renard pâle. Les résultats sont éclairants. Le fennec et le renard de Rüppell, spécialistes du désert, présentent des adaptations physiologiques remarquables : ils perdent très peu d'eau par la peau et la respiration, et leurs reins sont capables de concentrer fortement l'urine pour limiter les pertes hydriques. Plus surprenant encore : le renard roux, dont l'aire de répartition borde le Sahara, aurait bénéficié d'échanges génétiques avec le renard de Rüppell. Ces croisements entre espèces auraient introduit dans son patrimoine génétique des variantes favorables à la vie en milieu aride, lui permettant de s'aventurer plus avant dans le désert. Autrement dit, face à la désertification, certaines espèces n'ont pas fui : elles ont évolué.

Ce mécanisme d'adaptation locale pourrait s'appliquer à d'autres animaux. Les lézards, les serpents et même certaines espèces de poissons isolées dans les vallées humides du Tassili, comme la vallée d'Iherir, ont développé des adaptations remarquables à un environnement de plus en plus sec. Le site Ramsar de la vallée d'Iherir, dans la région du Tassili, est d'ailleurs reconnu pour ces phénomènes évolutifs exceptionnels liés à l'isolement et à l'aridification. (Un site Ramsar est une zone humide d'importance internationale protégée par convention.)

Deux récits, une même réalité

Ces deux hypothèses ne sont pas nécessairement contradictoires. Il est fort possible que certaines espèces aient migré tandis que d'autres se sont adaptées sur place, ou que des populations d'une même espèce aient emprunté des stratégies différentes selon leur localisation et la rapidité locale de l'assèchement. Ce qui demeure certain, c'est que le Tassili n'Ajjer constitue un observatoire exceptionnel pour comprendre comment la vie répond aux bouleversements climatiques. Les gravures rupestres ne sont pas de simples œuvres d'art. Elles documentent un phénomène écologique majeur : celui d'une faune confrontée à la disparition de son environnement. Et elles posent une question qui dépasse largement le cadre du Sahara préhistorique. À l'heure où le changement climatique menace de transformer des régions entières, la capacité des espèces à migrer ou à s'adapter devient une question de survie à l'échelle planétaire. Alors que le désert semble avoir définitivement repris ses droits sur le plateau du Tassili, une question persiste. Les animaux gravés sur les parois de grès sont-ils les ancêtres de ceux qui peuplent aujourd'hui les savanes lointaines, ou les témoins silencieux d'une métamorphose qui s'est jouée sur place, dans l'ombre du soleil saharien ? La réponse se trouve peut-être moins dans les pierres que dans les gènes de ceux qui ont survécu. Et si le désert n'était pas un tombeau, mais un creuset ?

C.S

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

ALGER ACCUEILLE UNE RENCONTRE AFRICAINE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

PRÈS DE 50 REPRÉSENTANTS AFRICAINS FORMÉS AUX NOUVEAUX OUTILS DE L'UNESCO

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a ouvert lundi à Alger un atelier consacré à la protection du patrimoine culturel immatériel en Afrique. La rencontre réunit des experts et des représentants de pays africains ayant signé la Convention de l'UNESCO de 2003.

Par Tinhinane Bendahmane

L'atelier est organisé par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF), en collaboration avec l'UNESCO. Son objectif est de renforcer la coopération entre les pays africains pour mieux protéger leurs traditions, leurs savoir-faire et leurs pratiques culturelles.

Dans son discours, la ministre a expliqué que le patrimoine vivant ne doit pas être considéré uniquement comme un ensemble de traditions transmises oralement. Il représente aussi une richesse culturelle et économique, capable de renforcer l'identité des peuples et de contribuer au développement durable.

La rencontre porte principalement sur la préparation des rapports périodiques demandés aux États membres de la Convention. Ces documents permettent d'évaluer les actions menées pour protéger le patrimoine, de repérer les insuffisances et de mieux définir les priorités. Ils doivent également tenir compte des informations recueillies auprès des communautés locales et des détenteurs du patrimoine.

Malika Bendouda a rappelé que l'Algérie considère le patrimoine matériel et immatériel comme un élément essentiel de son identité et de sa sécurité nationale. Elle a également souligné que le pays avait été le premier au monde à ratifier la Convention de l'UNESCO de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Cet engagement s'est notamment traduit par la création, en Algérie, du CRESPIAF sous l'égide de l'UNESCO. Ce centre contribue à la formation des spécialistes et au rapprochement des politiques africaines dans ce domaine. L'Algérie travaille aussi à la numérisation de son inventaire national et à la création de bases de données utiles aux chercheurs.

La ministre a également évoqué les démarches engagées pour inscrire plusieurs éléments du patrimoine sur les listes de l'UNESCO. Parmi les dossiers en cours d'évaluation figurent notamment l'art du zellige et la blouza oranaise. Des projets communs à plusieurs pays africains sont aussi préparés afin de renforcer la coopération culturelle sur le continent.

Elle a par ailleurs appelé à donner aux experts africains les moyens juridiques et techniques nécessaires pour protéger ce patrimoine. Elle a aussi souhaité que les bibliothèques, les musées et les centres de recherche africains soient davantage accessibles aux chercheurs du continent, afin que l'histoire de l'Afrique soit écrite par des Africains.

L'atelier doit enfin préparer les représentants des pays participants au nouveau système de présentation des rapports périodiques. Les participants découvriront notamment les formulaires électroniques simplifiés mis en place par l'UNESCO à la fin de septembre 2026.

Près de 50 représentants de pays africains prennent part à cette rencontre, aux côtés de responsables de bureaux régionaux de l'UNESCO. Les séances de travail sont animées par des spécialistes internationaux et algériens du patrimoine.

T.B

NOTRE RELIGION

PLUS DE 3600 CANDIDATS PARTICIPENT AU CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU SECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

Le concours d'accès à la formation spécialisée sur épreuves a débuté, lundi, dans les différents instituts de formation spécialisée relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, avec la participation de 3.696 candidats en lice pour 1.200 postes de formation, indique un communiqué du ministère.

Ce concours, organisé au titre de l'année de formation 2026-2027, se poursuivra jusqu'à mardi et concerne cinq grades relevant des corps spécifiques de l'administration des Affaires religieuses et des Wakfs, à savoir "Imam prêcheur, Imam prédicateur, Professeur de l'enseignement coranique, Mouadhan et Quayim, et ce conformément aux conditions et qualifications requises pour chaque grade", précise la même source.

Cette session se distingue par l'ouverture, pour la première fois, du grade d'imam prédicateur. Les candidats admis bénéficieront d'une formation spécialisée à l'Ecole nationale "Dar El Imam", destinée aux titulaires d'une licence en sciences islamiques ou d'un titre équivalent dans la même spécialité, selon le communiqué.

Ce concours s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs visant à "renforcer le secteur en ressources humaines qualifiées et à répondre aux besoins des mosquées et des écoles coraniques à travers les différentes wilayas du pays, afin d'améliorer l'encadrement religieux, de renforcer les services d'orientation religieuse et d'enseignement coranique et d'améliorer le niveau de performance professionnelle et pédagogique des cadres du secteur", conclut le communiqué.

R.S

TENUES TRADITIONNELLES

EXPOSITION COLLECTIVE À ALGER DÉDIÉE À L'INDUSTRIE ARTISANALE

Une exposition collective dédiée à l'Industrie artisanale et aux tenues traditionnelles algériennes a été ouverte lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, faisant valoir le savoir-faire ancestral et la richesse du patrimoine culturel algérien. Visible jusqu'au 14 novembre, l'exposition organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, met en valeur les métiers de l'Industrie artisanale et les tenues traditionnelles de différentes régions d'Algérie. Une vingtaine d'exposants présentent différents produits artisanaux aux visiteurs: tenues traditionnelles d'Alger, de Tizi-Ouzou, de Constantine et de Touggourt, bijoux de Beni-Yenni, vêtements anciens et modernes, tapis, sacs, tissages et châles traditionnels, veilleuses et chandeliers ancestraux, poteries et céramiques, miroirs décorés, bougies en cire d'abeille, coffres berbères, objets de dinanderie et objets en verre décorés. Le stand de la plateforme numérique "Artisan-DZ" de vente en ligne, expose, pour sa part, les échantillons de différents objets traditionnels, que des artisans de toutes les wilayas d'Algérie ont proposés à la vente sur cette plateforme. La fondatrice de ce concept, Mme Fatiha Farrah, explique que "les services d'"Artisan-DZ" prennent d'abord en charge les commandes des visiteurs en ligne, qu'ils font acheminer depuis leur wilaya d'origine jusqu'à Alger, pour les livrer ensuite à leurs acheteurs, une manière de mettre le numérique au service de l'ancestralité", a-t-elle conclu.

L'exposition de l'Industrie artisanale et tenues traditionnelles, vise à "donner au grand public, aux touristes et aux Algériens de la diaspora, un aperçu sur la richesse et la diversité d'une partie du patrimoine culturel algérien, dans sa profondeur culturelle, historique et civilisationnelle", a fait savoir le directeur artistique du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Mourad Bernoussi.

RS

LANGUES

L'UNIVERSITÉ DE GUELMA ACCUEILLE UN FESTIVAL DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE RUSSES

L'université du 8-Mai 1945 de Guelma a abrité, lundi, un festival de la langue et de la culture russes, en présence des responsables de l'université, de nombreux étudiants et d'une délégation universitaire de la Fédération de Russie.

La salle de conférences "Sassi Benhamla", située au pôle universitaire de 5.500 places pédagogiques de l'université a accueilli le programme officiel de cet événement organisé par l'université de Guelma en collaboration avec l'université pédagogique d'Etat de Naberejnye Tchelny (Russie), dans le cadre du renforcement de la coopération universitaire et culturelle entre les deux institutions.

L'événement a été marqué par une forte affluence de responsables universitaires, de professeurs et d'un grand nombre d'étudiants venus de différentes facultés de l'université afin de découvrir, à travers une exposition russe organisée pour l'occasion, différents aspects de la culture, des traditions, de la langue et de la littérature russes. Le directeur de l'université de Guelma, le Dr Mahmoud Debabeche, a souligné, lors de l'inauguration du festival, que cet événement "représente une opportunité de renforcement des passerelles de communication et d'activation du rapprochement culturel et académique entre les deux universités qui ont signé, l'année dernière, une convention de coopération et de jumelage".

De son côté, la cheffe de la délégation russe, le Dr Jamila Mustafina, directrice adjointe de l'université pédagogique d'Etat de Naberejnye Tchelny, chargée des relations internationales, a déclaré que la délégation russe présente à l'université de Guelma comprend plusieurs professeurs de langue russe travaillant sur le projet russe "Professeur russe à l'étranger" (visant à promouvoir et diffuser la langue russe, à renforcer l'éducation et les contributions culturelles russes dans les écoles et les institutions éducatives de nombreux pays du monde), ainsi que des artistes plasticiens. Le programme du festival a été marqué par une exposition d'art plastique, œuvre d'artistes russes, agrémentée d'un atelier de peinture au profit des étudiants de l'université de Guelma, ainsi qu'un cours sur les bases de la langue russe, accompagné de performances musicales reflétant des aspects de la culture russe et de son patrimoine artistique.

R.C

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I)

BLESSÉS, HADJAM ET BELLOUMI FORFAITS FACE AU TOGO

Le milieu offensif Mohamed Bachir Belloumi et le latéral gauche Jaouen Hadjam, blessés, ont déclaré forfait pour la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées (Gr.I) des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne (FAF), publié lundi soir sur son site officiel.

Pour remplacer Hadjam, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, a décidé de convoquer Fahem Benaïssa (24 ans), sociétaire de Mantova (Serie B italienne), dont il s'agit de la première convocation chez les "Verts".

Le nouveau joueur est attendu ce lundi soir au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa pour intégrer le groupe, précise la même source.

Ces deux absences viennent s'ajouter à celle du gardien de but du MC Alger, Abdelatif Ramdane, autorisé à faire l'impasse sur ce stage à la suite du décès de son père.

Pour rappel, les Verts accueilleront le Togo le samedi 14 novembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), avant de se déplacer à Lomé pour le match retour, prévu le mardi 17 novembre au stade de Kégué à Lomé (17h00).

Au terme de la deuxième journée, l'équipe nationale occupe le poste de leader avec 4 points, à une longueur du Togo et de la Zambie, qui comptent 3 points chacun, alors que le Burundi ferme la marche avec une seule unité. Les deux premiers de chaque groupe valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

RS



FOOT/ COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE)

LE CRB AFFRONTERA LES MAURITANIENS DE L'AS DOUANES

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, sera opposé au club mauritanien de l'AS Douanes, lors du 2e tour préliminaire de l'épreuve, à la suite de la décision favorable émise ce lundi par le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne, dans l'affaire ayant opposé la formation mauritanienne à Hafia Conakry (Guinée).

"L'AS Douanes informe ses supporters que le TAS a rendu, ce lundi à Lausanne, sa sentence dans l'affaire qui l'opposait à Hafia Conakry. Le TAS a rejeté l'appel déposé par le Hafia le 8 octobre 2026, et de confirmer la décision de la commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF du 14 septembre 2026, qui avait retenu le cas de force majeure et ordonné la reprogrammation du match retour du premier tour préliminaire. Cette décision confirme définitivement la qualification de l'AS Douanes pour le deuxième tour préliminaire", a indiqué le club mauritanien dans un communiqué.

Le différend est né du report de la rencontre retour, initialement prévue à Conakry. L'AS Douanes avait invoqué des contraintes techniques pour expliquer l'impossibilité de se déplacer et jouer à la date programmée, une décision contestée par le club guinéen. La rencontre avait finalement été reprogrammée et remportée par la formation mauritanienne (1-0). Lors du match aller, les deux équipes se sont quittées sur un score de parité (2-2) à Nouakchott. Le Hafia FC avait décidé de saisir le TAS afin de contester la qualification de l'AS Douanes.

Les dates de la double confrontation entre le Chabab et l'AS Douanes seront dévoilées prochainement par la CAF.

L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, s'est qualifiée pour la phase de groupes sans jouer, suite au retrait de la formation équato-guinéenne The Panthers FC.

RS

PUBLICITE

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE : AIN DEFLA
DAIRA DE : AIN DEFLA
COMMUNE DE : AIN DEFLA
N.I.F 098544010036730

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01 / 2026

La commune d'Ain Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles :37 ,38, 39 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , et les articles 39.40.42, 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ;pour la réalisation du projet suivant :

Réhabilitation du réseau d'assainissement des quartiers de la commune Ain Defla, répartie selon les lots suivants :
LOT N°01 :.Renforcement du réseau d'assainissement du quartier des 114 LSP +A l'ouest du habitats groupé Laribi.
LOT N°02 :Renforcement du réseau d'assainissement du quartier Nadjem sud
LOT N°03 : Réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement au quartiers Maklati ET Kheyat Mohammed (cité el Amal parallèlement de conseil de la magistrature).

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales destiné à toutes les entreprises et les institutions compétentes et qualifiées dans :**Le secteur des ressources en eau** :il exige une copie d'un certificat de qualification et classification Professionnelle dans le secteur des ressources en eau comme activité principale, catégorie quatre (04) et plus en cour de validité .

- Réalisation d'un (01) projet similaires (assainissement) d'une longueur linéaire total de (1.5) km et plus. Ou montant de 12.000.000.00 da et plus . justifiés par des certificats de bonne exécution délivrés par les différents administrations publics.
- moyen de chiffre d'affaires des trois années 2023-2024-2025 ≥7 000 000.00DA

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des marchés publics et des enchères de la commune de Ain Defla contre paiement d'une somme de 2.000,00DA espèce (droit de participation) au niveau de la trésorerie de la commune de Ain defla .

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné.

- **Les offres doivent être jointes aux pièces suivantes :**

***Le dossier de candidature**

- Déclaration de candidature (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .
- Déclaration de probité (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat
- Le reste des pièces voir l'article n°(06) page (05) et (06) du cahier des charges.

***L'offre technique :**

- Déclaration à souscrire (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .
- Le reste des pièces voir l'article n°(06) page (05) et (06)du cahier des charges

***L'offre financière:**

- Lettre de soumission (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .
- Le reste des pièces voir l'article n°(06) page (05) et (06) du cahier des charges.

Les offres seront déposées auprès du bureau des marchés publics et des enchères de la commune de Ain defla .

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » , selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2026
*** Réhabilitation du réseau d'assainissement des quartiers de la commune Ain Defla, répartie selon les lots suivants :**
LOT N°01 :.Renforcement du réseau d'assainissement du quartier des 114 LSP +A l'ouest du habitats groupé Laribi.
LOT N°02 :Renforcement du réseau d'assainissement du quartier Nadjem sud
LOT N°03 : Réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement au quartiers Maklati ET Kheyat Mohammed (cité el Amal et conseil de la magistrature).
Adressé à : Monsieur le P/APC de la commune de ain defla

La durée de préparation des offres est fixée **à Dix (10) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ecrite ou la presse électronique, ou dans portail électronique des marché publics, L'heure limitée de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparations des offres à **dix heure et demie (10h :30 Min).** Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'heure limitée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Aucune offre ne sera acceptée après cette date et le timbre postal ne fais pas fois.

L'ouverture des plis sera en séance publique au siège de la commune **dix heure et quarante-cinq (10h :45 Min) .** L'appel d'offre est considéré comme invitation aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant (90) quatre vingt dix jours plus la durée de préparation des offres

ENTRE NOUS ANEP 2616037082 du 10/11/2026

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Bir Mourad Raïs
Commune de BIRKHADEM
NIF : 410002000016085010 11
N°11/2026 Birkhadem le 02/11/2026
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public, et conformément et la loi 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marches public.

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Birkhadem

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°**07/2026** en date du : **09/09/2026** paru dans les quotidiens nationaux: "المسار العربي" "et "**ENTRE NOUS**" en date du **13/09/2026**, relatif au projet suivant :

Travaux D'aménagement Au Niveau DE L'Ecole Primaire Tahir Ali

Que conformément aux conclusions de la commission d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Enterprise	Montant de l'offre DA TTC	Note Technique 60/60pts	Délai de realisation	Observation
SARL TK LIL ACHGHAL NIF : 002419009557977	13.834.821.00 DA	35 pts	04 mois	Offre retenue Moins disant

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résult+ats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public, et conformément a la l'article 56de la loi 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marches public. Tout Soumissionnaire contestant ce Choix, peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de Dix (10) jours qui suivent la première parution de cet Avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux et la presse électronique.

ENTRE NOUS ANEP 2616037382 du 10/11/2026

ACTUALITÉS SOCIOCULTURELLES

ECOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS

ORGANISATION D'UN CONCOURS DE DOCTORAT

Par Youcef Hamidi

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, s'est rendue dimanche à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (ESBA) « Ahmed et Rabah Asselah ». Elle a suivi les préparatifs du premier concours de doctorat de troisième cycle organisé dans l'histoire de cet établissement.

Lors de sa visite, la ministre a pris connaissance des mesures mises en place pour assurer le bon déroulement des épreuves. Toutes les étapes du concours sont entièrement numérisées, en coordination avec l'université de Saïda.

Cette organisation vise à moderniser les méthodes de formation et d'évaluation. Elle doit également renforcer l'utilisation des outils numériques dans les établissements d'enseignement artistique.

Selon le ministère de la Culture et des Arts, cette initiative s'inscrit dans les efforts destinés à améliorer la formation supérieure et la recherche scientifique dans les écoles et instituts artistiques. L'objectif est aussi de permettre à ces établissements de former des spécialistes dans les différents domaines de l'art.

Au total, 174 candidats venus de plusieurs universités du pays ont participé au concours. Quatre spécialités sont concernées : la peinture, la sculpture, le design graphique et le design d'espace.

Des enseignants et des spécialistes de plusieurs universités ont contribué à l'organisation et à l'encadrement des épreuves. Ils viennent notamment de Constantine, Mostaganem, Djelfa, Tlemcen, Alger 2 et Saïda. Cette coopération universitaire vise à garantir la réussite de ce premier concours doctoral consacré aux arts.

Y.H

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE DE TIMIMOUNE

DES FILMS SUR LA GLORIEUSE RÉVOLUTION PROJETÉS AUX ÉLÈVES

Par Said Slimani

Le festival international du court-métrage de Timimoun, avec la Direction de l'éducation de la wilaya, a lancé le programme « Cinéma dans les lycées ». Ce programme fait partie des activités culturelles et éducatives.

Selon Louiza Belamri, directrice artistique du festival, l'objectif est de faire découvrir le cinéma aux élèves, de leur donner le goût du septième art et de renforcer leur lien avec la mémoire et l'histoire du pays.

Dans ce cadre, un film de Mohamed Ouali, d'une durée d'environ une heure, a été projeté. Ce film, produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, est à la fois artistique, historique et pédagogique. Il permet aux élèves de mieux connaître la mémoire nationale.

Le film raconte l'histoire d'une femme, la moudjahida Louiza Ighil Ahriz. Elle se bat contre l'oubli et fait revivre une partie de son passé. Témoin d'une période importante de la Révolution de Novembre, elle livre un témoignage fort qui dénonce la faillite morale du système colonial français.

Un autre film a été projeté à la Maison de jeunes de la daïra de Tinerkouk. Cette œuvre sur la Révolution a été tournée au Centre du cinéma de Tinerkouk. Elle montre des aspects des sacrifices et des actes héroïques de la glorieuse Révolution.

Les participants ont salué cette initiative, qui a beaucoup intéressé les amateurs de cinéma. Elle vise à transmettre l'esprit patriotique aux jeunes générations et à leur faire découvrir l'histoire de leur glorieuse Révolution.

S.S

ARTISANAT

FORMATION DE 20 ARTISANS DANS LE DOMAINE DU TANNAGE DU CUIR

Une formation spécialisée dans le tannage du cuir a été lancée à Illizi au profit de 20 artisans, dans le but de développer leur savoir-faire et de contribuer à la préservation de ce patrimoine artisanal ancestral, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Cette formation, qui s'étale du 8 au 12 novembre courant au Centre de l'artisanat, est encadrée par l'artisan-formateur Mahmoud Laazaoui, a précisé le directeur de la CAM, Nacer Nouasria.

Elle est organisée en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Agence de gestion du microcrédit et de l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, ainsi que de la Cellule de solidarité de proximité et de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité.

L'initiative a également vu la participation de trois (3) stagiaires aux besoins spécifiques, dans le cadre d'une collaboration avec le Centre psychopédagogique, afin de les intégrer dans le marché du travail et d'améliorer leurs compétences dans le domaine de l'artisanat.

Cette session de formation vise à valoriser les produits locaux et à ouvrir de nouvelles perspectives en matière de création d'emplois, ainsi qu'à préserver les métiers traditionnels et à transmettre les connaissances et l'expertise dans ce segment aux générations futures, selon la même source.

R.C

MUSIQUE

LES ATELIERS DE FORMATION DU CONSERVATOIRE COMMUNAL DES ARTS SUSCITENT UN VIF ENGOUEMENT

Les ateliers de formation en musique ouverts au Conservatoire communal des arts Abdelmoumen-Bentobal de Constantine, au titre de la saison 2026-2027, suscitent un vif engouement auprès des jeunes, a indiqué, lundi la directrice du Conservatoire, Souhaila Tabet.

Implantée au cœur du boulevard Rabah-Bitat, dans le centre de Constantine, cette structure, intégrée au patrimoine ancien du Vieux Rocher, propose différentes formations axées principalement sur la "musique citadine" et les "arts vivants".

La formation est encadrée par des enseignants spécialisés, selon la même responsable qui a ajouté que plus de 200 nouveaux inscrits ont été enregistrés depuis l'ouverture, le 23 octobre dernier, de cette nouvelle saison de formation.

Les 18 ateliers proposent un enseignement basé sur un programme pédagogique de formation théorique et pratique comprenant l'apprentissage des notions de base de solfège, du dessin et du coloriage (pour les tout-petits) ainsi que l'initiation aux instruments de musique traditionnels utilisés par les orchestres de Malouf.

Des séances de formation spécifiquement liées à la musique andalouse sont également dispensées, tout au long de l'année, par des maîtres du Malouf constantinois, a encore indiqué Mme Tabet, soulignant que le premier objectif est de protéger et de sauvegarder ce patrimoine musical ancestral, hérité de la tradition arabo-andalouse.

Rencontré sur les lieux, Nacer Meghouache, enseignant au Conservatoire, a affirmé que l'enseignement et la transmission du Malouf ont pour objectif de préserver les noubas et d'assurer la maîtrise d'instruments traditionnels comme le violon, le luth, le qanoun et la derbouka.

Il a estimé que la multiplication de manifestations culturelles et artistiques relatives à ce genre de musique, comme les festivals nationaux et internationaux, "valorise l'apprentissage de cette musique typiquement constantinoise". Un patrimoine séculaire qui se distingue, selon lui, par sa richesse mélodique et poétique et l'émotion qu'il procure.

Le Conservatoire Abdelmoumen-Bentobal, considéré comme un précieux acquis culturel, élisant domicile dans une ancienne bâtisse de l'époque coloniale, avait fait l'objet, rappelle-t-on, d'une vaste opération de rénovation et de modernisation au titre du programme "Constantine, capitale de la culture arabe 2015".

R.C

SAVOIR-FAIRE DE NOS ANCÊTRES

DES ARTISANS EXPOSENT LEURS PRODUITS JUSQU'À JEUDI

La Foire de l'artisanat a ouvert ses portes dimanche à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Elle réunit une quarantaine d'artisans qui exercent différents métiers.

La foire est organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi-Ouzou, en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA). Elle entre dans le cadre de la Journée nationale de l'artisan, célébrée le 9 novembre. C'est le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, qui l'a inaugurée.

La foire se poursuit jusqu'à jeudi. Les visiteurs peuvent y découvrir plusieurs métiers : la poterie, la bijouterie, la vannerie, la tapisserie, la confection d'habits traditionnels, ainsi que la fabrication artisanale de produits laitiers et de gâteaux.

Cet événement a plusieurs objectifs. Il veut promouvoir et accompagner les artisans, notamment à travers des partenariats et des solutions qui facilitent la vente de leurs produits, y compris sur les marchés étrangers. Il vise aussi à rappeler la place des artisans dans l'économie locale et à mettre en valeur la richesse du patrimoine artisanal et traditionnel de la wilaya.

Lors de son intervention, le directeur de la CAM de Tizi-Ouzou, M. Abdous Azzedine, a indiqué que la wilaya compte 17 315 artisans inscrits au 31 octobre dernier. Ils exercent différents métiers. Celui de l'habit traditionnel (la robe kabyle) arrive en tête avec pas moins de 2 700 inscrits.

Pour reconnaître les efforts des artisans qui préservent et perpétuent les métiers artisanaux et qui contribuent à la sauvegarde de ce patrimoine culturel et économique, le wali a présidé une cérémonie en l'honneur de plusieurs artisans de la wilaya.

Il a réaffirmé son engagement constant à les soutenir et à les accompagner pour le développement de leurs activités, la vente de leurs produits et la promotion du secteur artisanal.

En plus de l'exposition-vente de produits artisanaux, la foire prévoit aussi des ateliers vivants. Ces ateliers permettront aux visiteurs intéressés de voir comment se pratiquent les savoir-faire traditionnels.

RC

DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES...

«MR. VETO»

LA HANTISE DE L'UE



Défaite des républicains au Congrès: quels enjeux pour l'Europe? Bruxelles doit maintenant se préparer. Après la défaite des républicains avec les élections US des midterms 2026, la colère de Trump s'abattra sur l'Europe.

Par Pierre Duval
In mondialisation.ca, 05 novembre 2026

«Mr. Veto», la hantise de l'UE. Observateur Continental a annoncé la «victoire des démocrates» et que Trump même si «il était surpris par les faibles résultats du Parti républicain», il a «souligné qu'il était prêt et qu'il avait l'intention d'appliquer activement le droit de veto». D'ailleurs, Trump se félicite d'être surnommé «Mr. Veto». Cela va bloquer la politique des USA. D'après l'Article I, Section 7 de la Constitution américaine, le président peut rejeter (veto) un projet de loi adopté par le Congrès avant qu'il ne devienne une loi. Il permet de bloquer des lois fédérales sur la fiscalité, l'éducation, la santé, ou toute autre question domestique. Pour Politico, «l'Europe ne devrait pas célébrer une victoire démocrate aux élections de mi-mandat» car «le Congrès (US) dispose de peu de moyens pour contraindre les présidents en matière de politique étrangère, ce qui laisse à Trump la latitude de faire avancer son programme à l'étranger».

En plus, le média politique financier, constate que «les bouchons de champagne vont sauter partout en Europe», mais avertit de l'arrivée d'un tsunami sur le continent européen. «L'évolution de la dynamique de pouvoir à Washington met Donald Trump sous pression et offre au courant dominant européen un rare moment de soulagement transatlantique», continue Politico. Les responsables des gouvernements des pays européens, qui soutiennent l'Ukraine, sabrent et sablent le champagne, chantent de joie de voir le pouvoir de Trump perdre les élections des midterms 2026.

Un changement majeur qui s'opère au sein du Congrès américain

Sophie Wilmès, vice-présidente du Parlement européen et ancienne Première ministre belge, a salué sur X «un changement majeur qui s'opère au sein du Congrès américain». «J'espère qu'il permettra d'instaurer des relations plus apaisées et constructives avec l'Europe. Le Congrès dispose des outils nécessaires pour y parvenir. Le président Trump jouit de ses prérogatives présidentielles; il est donc légitime de se demander s'il peut jouer un rôle positif», poursuit-elle. «Il reste à voir comment Trump modifiera sa position sur l'Europe, le cas échéant, maintenant que le Congrès n'est plus sous son contrôle. En tant que président, il conserve néanmoins une grande partie des pouvoirs exécutifs en matière de politique étrangère», avertit Politico.

Le ministre de la Défense allemand, Boris Pistorius, parle d'une «victoire historiquer pour les démocrates US» à la Conférence de Berlin sur la sécurité. «Nous ignorons ce que le président américain prépare», a-t-il rajouté, mais ils sont confrontés à cette situation depuis deux ans. Pistorius affirme qu'ils ne se laisseront pas «intimider», annonçant un bras de fer avec Trump et son administration.

Toujours aux commandes ?

Trump voudra démontrer qu'il est toujours aux commandes. Les pays européens seront les premiers touchés. Une période de fortes turbulences politiques est à prévoir aux États-Unis. Les démocrates, majoritaires au Congrès, tenteront d'exercer une pression maximale sur Trump, cherchant à se venger de ses deux années au pouvoir. Certains observateurs prévoient un véritable massacre politique, pouvant même mener à la destitution du président. Mais Trump se prépare à jouer les maîtres du veto, bloquant toutes les initiatives du Congrès. Il espère que les démocrates seront finalement contraints de négocier avec lui. L'UE doit se préparer à une augmentation des hostilités de la part de Trump. La situation politique intérieure américaine ne laissera aucun répit aux Européens. Trump conservera la pleine maîtrise de la politique étrangère. «Ce serait une erreur pour les Européens de supposer un réchauffement des relations transatlantiques»; «Je pense au contraire», a déclaré, selon le média politique anglophone, Wolfgang Ischinger, diplomate allemand chevronné et président sortant de la Conférence de Munich sur la sécurité: «Il y aura des voix ici en Europe, certaines importantes, qui voudront célébrer et féliciter les démocrates, mais je pense que ce serait toxique»; «Je conseillerais à mes amis européens de faire preuve de retenue et d'éviter de donner à la Maison Blanche le moindre prétexte pour s'en prendre à l'Europe – ce qui est déjà le cas». L'aide à l'Ukraine, ce n'est pas pour demain. Il ne faut pas s'attendre à des changements radicaux à l'avantage de Kiev. Même si les démocrates pro-ukrainiens décidaient d'allouer de nouveaux fonds et des armes à l'Ukraine, cela prendrait en réalité des années, et non des mois. Trump a déjà renoncé à imposer des restrictions à la Russie en vertu de la loi dite Hell Sanctions Act, adoptée par le Congrès. Le 16 octobre 2026, soit deux jours avant l'entrée en vigueur officielle des restrictions, il a signé un décret pour geler l'application des principales sanctions, tarifs douaniers et interdictions imposés par le texte législatif. Et il est probable qu'il maintiendra cette position. De plus, Trump se concentre désormais clairement sur l'instauration d'une paix durable en Ukraine et sur la progression des négociations. Les démocrates, cependant, cherchant à le discréditer, tenteront d'entraver ces négociations. Ils pourraient notamment instrumentaliser le pouvoir politique de Zelensky pour orchestrer de nouvelles provocations qui retarderaient encore davantage la paix en Ukraine. En réponse, Trump accentuera la pression sur Kiev et se montrera plus ouvert à la reprise des relations avec la Russie. Les Européens doivent également se préparer à une réduction de la présence militaire américaine en Europe. Les États-Unis prévoient d'annoncer d'ici la fin de l'année un réexamen de leur participation à l'OTAN. Ce réexamen impliquera une réduction des contingents militaires en Europe et une diminution du financement de l'OTAN.

Un avenir infernal pour l'UE ?

Politico annonce un avenir infernal pour l'UE car le risque est de voir les États-Unis être totalement absorbés par la guerre politique à Washington de sorte que ni Trump ni les démocrates n'auront de temps pour quoi que ce soit, y compris pour la politique étrangère.

Par conséquent, l'Europe, qui, par inertie, craint encore d'entreprendre la moindre action sans l'aval de Washington, se retrouvera seule face à ses nombreux défis. Et, Musk laisse entendre qu'il ne laisserait pas les démocrates profiter de sa technologie en plaisantant sur la possibilité de délocaliser ses activités hors de la Terre si les Démocrates remportent la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat lors des élections de mi-mandat. «Les centres de données dans l'espace, c'est plutôt tentant en ce moment», a-t-il publié sur son réseau X. «Cette remarque du milliardaire intervient alors que le secteur de l'IA fait l'objet d'un examen politique croissant concernant les immenses centres de données, les coûts de l'électricité et l'impact environnemental étant devenus des enjeux de campagne», adjoint Fox News.

PIERRE DUVAL

ET ENTRE NOUS

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

VICTIME DU TITANIC ET DE L'OUBLI

L'histoire du Titanic est connue dans le monde entier. Pourtant, parmi les milliers de personnes qui ont embarqué à bord de ce célèbre paquebot, il existait un homme dont le destin mérite particulièrement notre attention : Joseph Philippe Lemercier Laroche, un ingénieur haïtien. Né le 26 mai 1886 au Cap-Haïtien, en Haïti, Joseph Laroche quitte son pays à l'âge de 15 ans pour poursuivre ses études en France. Intelligent et ambitieux, il se forme au métier d'ingénieur.

En France, il rencontre Juliette Lafargue, une jeune Française qu'il épouse en 1908. Ensemble, ils fondent une famille et ont deux filles : Simonne et Louise.

Mais malgré ses qualifications, Joseph se heurte aux discriminations raciales de son époque. Il éprouve des difficultés à obtenir un emploi suffisamment rémunérateur pour assurer l'avenir de sa famille.

Face à cette situation, il décide de retourner dans son pays natal, Haïti, où il espère trouver de meilleures perspectives professionnelles.



LE VOYAGE QUI ALLAIT CHANGER LE DESTIN DE SA FAMILLE

En avril 1912, Joseph, son épouse enceinte de leur troisième enfant et leurs deux petites filles embarquent à bord du RMS Titanic, à Cherbourg, en France.

Joseph Laroche est aujourd'hui reconnu comme le seul passager no*ir adulte dont la présence à bord du Titanic est historiquement documentée.

Le 14 avril 1912, peu avant minuit, le Titanic heurte un iceberg dans l'Atlantique Nord.

Le paquebot, considéré comme pratiquement insubmersible, commence à sombrer.

Dans la confusion et la panique, Joseph veille à mettre son épouse et ses deux filles à l'abri dans un canot de sauvetage.

Juliette et les deux enfants survivent à la catastrophe. Joseph, lui, ne reviendra jamais.

Il meurt dans le naufrage du Titanic, dans la nuit du 14 au 15 avril 1912. Son corps ne sera jamais retrouvé. Quelques mois plus tard, le 17 décembre 1912, son épouse donne naissance à leur troisième enfant, un garçon prénommé Joseph, comme son père.

UNE HISTOIRE QUI MÉRITE DE SORTIR DE L'OUBLI

Joseph Laroche n'était pas simplement un passager du Titanic. Il était un homme instruit, un ingénieur haïtien, un époux et un père qui cherchait à construire un avenir meilleur pour sa famille.

Son histoire rappelle également que les grandes tragédies de l'histoire mondiale ont touché des personnes de toutes origines et de toutes conditions sociales.

Pendant longtemps, son nom est resté relativement absent des récits populaires consacrés au Titanic.

Aujourd'hui, son histoire nous rappelle qu'au-delà des grandes figures habituellement mises en lumière, l'histoire est aussi constituée de destins humains que le temps a parfois laissés dans l'ombre.

Publié par Don-Parfait Londe Kiese sur Facebook, dans Mythes-Traditions-Nature, 7/11/2026

LA LÉGENDE DE NDOOFEEN

Il y a longtemps, une grave sécheresse frappa la région. Les puits se vidaient, les récoltes mouraient et le gibier se faisait rare. Un jeune chasseur nommé Bouré décida alors d'entrer dans la forêt interdite de Ndoofeen pour trouver de quoi nourrir les siens. Les anciens l'avaient pourtant mis en garde : cette forêt était sacrée. On disait que le Fangool, l'esprit protecteur de la brousse, y vivait. Personne ne devait y chasser ni déranger ce qui s'y trouvait.

Mais Bouré n'en fit qu'à sa tête. Il entra dans la forêt et s'enfonça entre les arbres. Plus il avançait, plus la végétation devenait dense. Soudain, il aperçut une antilope blanche, d'une beauté rare. Pour les habitants, un tel animal ne pouvait être ordinaire. Certains y voyaient même une manifestation du Fangool. Bouré le savait, mais il pensa surtout au gibier qu'il pourrait rapporter. Il prit son arc et s'apprêta à tirer.

À peine eut-il décoché sa flèche que la terre se mit à gronder. Le vent se leva, les arbres tremblèrent et, dans les jours qui suivirent, les sources commencèrent à se tarir. Les récoltes séchèrent dans les champs. Les maladies apparurent dans le village et les habitants, déjà éprouvés par la sécheresse, se retrouvèrent sans solution.

Les anciens se réunirent sous l'arbre à palabres pour comprendre ce qui se passait. Ils firent appel à un Saltigué, un devin capable, selon la tradition, de consulter les esprits. Après avoir interrogé les cauris et invoqué les forces invisibles, celui-ci prit la parole :

« Le Fangool est en colère. Le sang de l'antilope sacrée a été versé dans la forêt. Tant que cette faute ne sera pas réparée, la terre ne retrouvera pas la paix. Celui qui a tué l'animal doit reconnaître son geste et retourner à Ndoofeen. »

Bouré comprit alors ce qu'il avait fait. Il se leva devant les anciens et reconnut sa faute. Lui qui avait cru pouvoir agir à sa guise regrettait maintenant de ne pas les avoir écoutés. Il demanda pardon, puis décida de retourner seul dans la forêt pour essayer de réparer les choses.



Le chemin fut difficile. Les ronces lui griffaient les jambes, les branches lui barraient le passage et chaque bruit lui rappelait qu'il se trouvait dans un lieu qu'il n'aurait jamais dû troubler. Malgré la fatigue et la peur, il continua d'avancer jusqu'à l'endroit où il avait rencontré l'antilope.

Arrivé là, Bouré s'agenouilla et baissa la tête. Il demanda pardon au Fangool. Il déposa des offrandes sur le sol et pria, sans rien réclamer en échange. Pour la première fois, il ne pensait ni à la chasse ni à ce qu'il pourrait gagner. Il reconnaissait simplement qu'il avait eu tort.

Un vent léger se mit à souffler dans les arbres. Bouré sentit une présence autour de lui. Alors, une voix se fit entendre :

« Tu as enfin compris, chasseur. La terre n'est pas là pour que tu en prennes tout ce que tu veux. Elle te nourrit, mais tu dois aussi la respecter. »

Bouré resta silencieux. Il avait compris la leçon. Le Fangool décida alors de mettre fin à la malédiction. Peu à peu, les sources recommencèrent à couler. Des nuages apparurent dans le ciel et la pluie finit par tomber sur la terre desséchée. D'abord légère, elle devint bientôt abondante. Les habitants sortirent de leurs cases, soulagés de voir enfin revenir l'eau.

Avant de laisser Bouré repartir, le Fangool lui enseigna les secrets liés à la pluie et lui rappela les règles que tout chasseur devait respecter : ne pas tuer une femelle pleine, ne jamais prendre plus que ce dont on a besoin et remercier l'esprit de l'animal que l'on chasse.

Quand Bouré revint au village, il avait changé. Il ne se comportait plus comme un homme qui pouvait tout se permettre. Il raconta aux anciens ce qu'il avait vécu et s'engagea à transmettre leurs enseignements aux générations suivantes.

Dès lors, les habitants organisèrent des cérémonies en l'honneur de Ndoofeen. Ils déposaient des offrandes, dansaient au son des tambours et adressaient leurs prières au Fangool. Ces rassemblements rappelaient à chacun les liens qui unissaient le village à la forêt et l'importance de respecter les règles héritées des anciens.

Depuis ce jour, lorsque les premières pluies arrivent, les descendants se souviennent de l'histoire de Bouré. Ils se réunissent, dansent et prient pour que la terre continue de nourrir les hommes.

Car la légende de Ndoofeen rappelle une chose simple : la nature nous donne de quoi vivre, mais nous devons apprendre à ne pas en abuser.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 22/10/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS LA 2E RÉGION MILITAIRE

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, effectue, depuis hier lundi, une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.



Après la cérémonie d'accueil organisée par le Général-major Mohammed Tayeb Brakni, Commandant de la 2ème Région militaire, "le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros martyr Ahmed Boudjenane, dit Si Abbès, dont le siège de commandement de la région porte son nom, de même qu'il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada".

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la Région, le Général d'Armée Chanegriha a prononcé une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 2ème Région militaire, dans laquelle il a souligné que "l'Algérie avançait résolument dans le processus de renforcement de ses choix stratégiques".

"L'Algérie, sous la conduite de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et dans le contexte de la dynamique positive actuelle qu'elle connaît à tous les niveaux, avance résolument dans le processus de renforcement de ses choix stratégiques liés au projet de renouveau national, notamment dans le cadre de la consolidation des relations de coopération avec les pays voisins, selon une approche proactive et préventive visant à faire face aux menaces et aux défis communs", a-t-il affirmé.

"C'est dans ce contexte même qu'est intervenue la décision historique de Monsieur le président de la République, d'envoyer une formation militaire dans le nord du Niger, en réponse à la demande des autorités nigériennes", a-t-il ajouté, rappelant que "cette décision, inscrite dans le cadre de l'application des principes constitutionnels, et ayant pour objectif de protéger les installations et les projets énergétiques communs, a été approuvée à l'unanimité par le Parlement, réunissant ses deux chambres, à la fin du mois d'octobre dernier".

Cette décision "reflète la volonté des deux pays et leur conscience de l'importance de protéger ces investissements et infrastructures énergétiques, en particulier dans le contexte des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée la région, notamment les activités terroristes et subversives aux ramifications régionales et internationales", a-t-il dit.

Par ailleurs, le Général d'Armée Chanegriha a rappelé que, dans les prochaines semaines, l'Algérie aura rendez-vous avec une échéance électorale importante, à savoir les élections locales, dont "la réussite et le bon déroulement devront être assurés".

"Dans les prochaines semaines, notre pays accueillera une échéance électorale importante, à savoir les élections locales, prévues pour le 28 novembre courant. Il s'agit d'un événement d'importance nationale, une nouvelle étape dans la construction de l'Algérie nouvelle et le renforcement de son régime démocratique", a-t-il poursuivi.

Il a ajouté: "A ce titre, le devoir civique nous impose, au sein de l'Armée nationale populaire, d'exercer notre droit de vote conformément aux lois de la République. De même, nous veillerons à assurer le bon déroulement de ce scrutin national, afin que les citoyens puissent exprimer leurs voix dans un climat de sérénité, de quiétude et de stabilité".

Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée Chanegriha a écouté les interventions et les préoccupations des cadres et des personnels de la 2ème Région militaire, "qui ont exprimé leur volonté de poursuivre les efforts et d'accomplir au mieux les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et des approches maritimes, ainsi que de protection du territoire de compétence contre tous les fléaux et menaces", conclut le communiqué.

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

LES PARTIS APPELLENT LES CITOYENS À SE RENDRE MASSIVEMENT AUX URNES

Les leaders politiques ont encouragé lundi les citoyens à se rendre massivement aux urnes, au cinquième jour de la campagne pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre courant, les exhortant à choisir des élus compétents capables de prendre en charge leurs préoccupations.

Le président du parti "Sawt Echaâb", Lamine Osmani, a exhorté les citoyens à "participer massivement" à cet important rendez-vous électoral afin de "poursuivre l'effort de développement au niveau des communes".

Il a insisté, lors d'une rencontre de proximité à Souk Ahras, sur l'importance de l'implication de la société civile et des citoyens dans la gestion des affaires locales.

De son côté, le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, qui animait un meeting populaire à Médéa, a insisté sur l'importance de cette échéance électorale, invitant les citoyens à

"relever le défi et à se rendre aux urnes afin de choisir les candidats" (de son parti) capables de gérer des assemblées élues fortes.

M. Benmbarek s'est engagé, en outre, à proposer des cadres à la hauteur des attentes des citoyens, précisant que les candidats de son parti "sont eux-mêmes des enfants du peuple qui connaissent parfaitement les préoccupations des citoyens".

A Aflou, le membre du bureau national du Front El-Moustakbal, Hadj Belghaouti, a appelé les citoyens à se rendre en grand nombre aux urnes afin d'élire des assemblées locales à même de prendre en charge leurs préoccupations et de concrétiser le développement local.

M. Belghaouti, qui intervenait en qualité de représentant du président du parti, Fateh Boutbig, a demandé aux jeunes de s'impliquer davantage dans l'action politique et d'assumer leurs responsabilités en matière de gestion locale.

Animant un meeting populaire à Touggourt, le président du Mouvement El- Binaa El-Watani, Abdelkader Bengrina, a mis l'accent, quant à lui, sur la nécessité de gagner la confiance des électeurs à travers un discours

électoral réaliste.

M. Bengrina a signalé que la formation politique qu'il dirige s'était engagée dans la bataille électorale avec un programme comportant des propositions de réforme ciblant différents secteurs d'activité.

A Djelfa, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, s'est attardé sur l'importance de l'approche participative au sein des assemblées élues dans le but de répondre aux préoccupations des citoyens.

Le président du MSP a évoqué aussi le rôle primordial des assemblées locales dans le développement et pour satisfaire les besoins des citoyens.

RA

CONCOURS D'EXCELLENCE DES MÉDIAS ARABES

BOUSLIMANI REMET LE PRIX DU MEILLEUR REPORTAGE TÉLÉVISÉ À LA LAURÉATE DE LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a remis lundi à la journaliste de la Télévision algérienne, Imène Aksel, le prix du meilleur reportage télévisé qu'elle a remporté dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé récemment au Caire (Egypte).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouslimani a félicité la journaliste pour cette consécration, qui a honoré l'Algérie et la Télévision algérienne dans le cadre de ce concours auquel ont participé 154 œuvres, toutes catégories confondues, dont 15 œuvres télévisuelles.

Le ministre a également rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie n'a eu de cesse de remporter des distinctions dans différents domaines, grâce à ses jeunes talents qui ont honoré le drapeau national aux fora internationaux.

De son côté, Mme Aksel a exprimé sa "joie et sa fierté" à la suite de cette consécration arabe, précisant que son reportage porte sur le thème de "la préservation du référent religieux en utilisant l'intelligence artificielle".

La Télévision algérienne, représentée par la chaîne TV Coran, avait remporté ce prix dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé autour du thème "Les médias arabes et l'intelligence artificielle : opportunités et défis".

Le prix avait été remis au ministre de la Communication lors de sa participation à la cérémonie de remise des prix, organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe, en marge des travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, au Caire.

RA